

Portraits de la Révolution et de l'Empire

Marc-René d'ARGENSON (1771-1842)

Il servit dans les armées révolutionnaires jusqu'en 1792, attaché à l'Etat-major de Lafayette. Il fut préfet des deux-Nèthes de 1809 à 1813 ; il démissionna en refusant de prononcer le séquestre des biens du maire d'Anvers arrêté et emprisonné arbitrairement. Il refusa à la Restauration la préfecture de Lyon. Il sera élu Représentant du peuple à la Chambre des Cent-jours, puis député à la Chambre introuvable et le restera jusqu'au élections de 1824. Il le sera de nouveau de 1828 à 1834. Il avait épousé Sophie de Rauzan, veuve de Claude-Victor de Broglie, guillotiné le 27 juin 1794, et il éleva le jeune Victor de Broglie.

Il n'avait rien fait que de donner sous l'Empire une démission honorable de sa préfecture de Belgique. On le voyait peu dans le monde, quoi qu'il en eût, au besoin, les manières ; il n'en aimait ni les relations, ni les soins. Il avait des amis parmi les gens un peu brouillés avec les bienséances et passait pour un esprit d'une indépendance bizarre (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958, t. 1, p. 187*).

Jean-Antoine AUVRAY

Notre professeur était M. Auvray, espèce de géant blond et dégingandé, encore jeune, et qui a mené souvent en classe de chien, Lynx et Lynxonne, qui bondissaient autour de lui et sautaient sur son estrade et sur sa table pour le lécher, à notre grande satisfaction. Il avait débuté par être sténographe où, comme on disait, logographe à la Convention nationale. Plus tard il nous racontait quelquefois les scènes du temps, notamment le 9 thermidor, dont il était grand partisan. Il était au fond royaliste, quoi qu'il nous ne le dit pas ; du moins s'est-il montré tel pendant la Restauration. C'était un bon homme et un bon professeur. Il a été proviseur du lycée par la suite et puis inspecteur de l'Académie de Paris, je l'ai revu quelquefois, et il m'a témoigné de l'amitié, quoiqu'il trouvât mes opinions fort mauvaises (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1958, t. 1, p. 71-72*).

Charles de BETHISY (1770-1827)

Il était officier de cavalerie à la veille de la Révolution. Emigré en 1792, il fit dans l'armée des Princes la campagne de Vendée, celle de Hollande. Nommé en 1814 officier de la garde Royal, maréchal de camp et gouverneur des Tuileries, il fut député du Nord à la Chambre introuvable, puis de nouveau de 1820 à 1823. Il fut élevé à la pairie en décembre 1823.



Député, ancien soldat de l'armée de Condé, officier général dans la garde royale, qui se piquait d'un mélange d'honneur chevaleresque et soldatesque, et presque fameux pour avoir proféré à la tribune le *Vive le roi quand même* ! (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1958-1967, t. 1, p. 287).

François-Antoine de BOISSY d'ANGLAS (1756-1826)

Chargé par le roi au débarquement de Napoléon en 1815 de la défense du Midi, il accepta pourtant de siéger à la Chambre des pairs des 100 jours. Rayé pour ce fait à la seconde Restauration, il fut réintégré dans la pairie dès le 17 août 1815.



... Boissy-d'Anglas, avec sa belle figure imposante, parée de beaux cheveux blancs, et un bredouillage qui faisait peu saisir ses paroles, celles qu'on saisissait faisant peu regretter le reste (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1958, t. 1, p. 173*).

duc Louis-Henry de BOURBON (1776-1830)

Fils du prince de Condé, il n'eut aucun rôle dans les affaires publiques sous le règne de Louis XVI. Il émigra dès le début de la Révolution et commanda un corps de l'armée de Condé. Il se retira ensuite en Angleterre. Pendant les Cent-Jours, il essaya, sans grand succès, de soulever la Vendée. Il fut nommé, sous Louis XVIII, grand maître de la Maison du Roi. Il mit fin à ses jours le 27 août 1830 à Chantilly. Il avait épousé sa cousine, la princesse Louise d'Orléans, et était le père de l'infortuné duc d'Enghien.

Jean-Baptiste BOURLIER (1731-1821)

Professeur de théologie à Rouen, puis grand vicaire du cardinal de Talleyrand-Périgord archevêque de Reims, il avait adhéré à la Constitution civile ; il fut détenu à la Force pendant la Terreur. Nommé le 2 avril 1802 évêque d'Évreux, il resta à son siège jusqu'à sa mort. De théorie gallicane, ils en soutint la doctrine à l'occasion de l'annulation du mariage de Joséphine et des investitures épiscopales au Conseil ecclésiastique de 1809 et au Concile national de 1811 ; il fut un des évêques qui négocièrent avec le pape à Savone, puis à Fontainebleau. Il fut fait pair de France en 1814. Le prince de Talleyrand prononça son oraison funèbre à la Chambre des pairs (CHP).

Mr. Bourlier, évêque d'Évreux, mort fort vieux, ami de jeunesse de M. de Talleyrand. Peut-être avaient-ils été ensemble en Sorbonne ; mais il était beaucoup plus âgé que le prince de Talleyrand (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, Plon, 1958, t. 1, p. 269, n. 2*).

CAPO d'ISTRIA

Éminemment distingué par la variété de ses connaissances et la facilité de son travail, mais dominé aussi par une imagination qui se perdait un peu dans les théories, il présentait le singulier mélange d'un esprit fin, délié, subtil, fécond en ressources, avec une âme élevée, un caractère passionné et énergique. C'était le plus complet mélange de la nature grecque et italienne. Les idées généreuses et libérales l'avaient ordinairement pour avocat auprès de l'empereur Alexandre. Rien n'était plus simple de la part d'un homme dont le rêve de tous les moments devait être la délivrance de la patrie grecque et l'expulsion des barbares sous lesquels elle gémissait depuis si longtemps. Pour un homme qui poursuivait ce but il avait fait cependant une grande faute en 1815, car personne au Congrès de Vienne n'avait plus contribué que lui à faire céder à l'Angleterre les îles Ioniennes ; mais alors il regardait le gouvernement anglais comme le protecteur naturel de toutes les libertés en Europe (*Mémoires du chancelier Pasquier, t. 5 ; Plon, 1894, p. 25*).

Albertine, princesse de CARIGNAN, née de SAXE-COBOURG (1779-1851)

Mariée à Charles de Carignan en 1789. Les idées avancées du prince, les manières excentriques de la princesse les avaient fait éloigner de la cour. Le prince mourut en 1800. La princesse ayant dissipé toute sa fortune, fut sauvée par une restitution que lui fit le gouvernement impérial en 1810. Elle meurt à Paris le 23 novembre 1851 alors que son fils est roi de Sardaigne et sa fille, archiduchesse d'Autriche et vice-reine de Lombardie-Vénétie.



C'était une femme de la plus haute taille, ayant des traits accentués, un teint rouge, des habitudes viriles, presque toujours en amazone, et visitant sans cesse ses chevaux avec M. Monléart, auditeur au Conseil d'État, et qui ne la quittait pas. Elle en a fait depuis un mari et un prince, et elle en a eu un fils, mais alors son rôle n'avait rien d'officiel (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, Plon, 1958, t. 1, p. 64*).

général Boniface de CASTELLANE (1788-1862)

Il s'engagea dans l'armée en 1804 et con qui ont 2 ans son grade d'officier aide de camp de Lobau en décembre 1807 ; il fit la campagne d'Espagne, puis toutes les campagnes de l'Empire et d'un colonel en juin 1813. À la restauration, il sera les gars ou Bourbon et fut chargé de l'organisation des hussards de la garde. Il fera comme un maréchal de camp, l'expédition d'Espagne, où il resta jusqu'en 1827. Mais élu conseiller général de l'Allier et ayant soutenu l'opposition contre Polignac, il sera destitué au début de juillet 1830, ce qui lui vaudra les faveurs du régime de Juillet. Il en recevra notamment le grade de lieutenant général au retour du siège d'Anvers en 1832 et la pairie en 1837. Le gouvernement provisoire de 1848 le mit en demi solde, mais sa fortune devait s'épanouir sous l'Empire. Louis-Napoléon lui rendit son commandement en 1849, le fit maréchal en 1852 et sénateur.



...Le plus laid et le plus dégoûtant mari, de plus ridicule et peu considéré (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon 1958, t. 1, p. 193).

Mauvais fou (...) mais fort en crédit (A. de Tocqueville, *Souvenirs* ; Folio Gallimard, 1978, p. 327).

Marie François Auguste CAFFARELLI du Falga (1766-1849)

... En se frappant le front, il me dit : « J'ai là toute mon armée. » Evidemment la nullité de l'homme était en raison de l'exagération et du ridicule de la métaphore (Thiébauld, *Mémoires*, t. 4, p. 570).

Ce Caffarelli se déconsidérait de plus en plus, et par ce qu'il faisait, et parce qu'il ne faisait pas (...). Ce n'est pourtant pas qu'il ne s'occupât pas de son affaire ; mais au lieu de se classer et de s'éclaircir dans sa tête, tout s'y embrouillait et s'y confondait. Avec lui, ni système, ni plan de conduite, ni prévisions ; sans la moindre idée de lieu, de circonstance ou d'à-propos, ne faisant rien de qu'il fallait faire, ou bien le faisant mal ou trop tôt, ou trop tard, paralysant tout ce dont il se mêlait, ne donnant pas un ordre qui ne légalisât le désordre, il s'opposait à ce que personne le suppléât ; accaparant la totalité d'un travail dont les moindres parties étaient hors de sa portée, il s'irritait contre ceux qui, en dépit de lui, obtenaient des résultats propres à couvrir sa propre responsabilité (Thiébauld, *Mémoires*, t. 4, p. 578).

Si j'avais jugé de suite son inconcevable nullité, j'avais pensé qu'il la rachetait par des qualités morales ; je méconnaissais en cela que toute faiblesse morale est de la lâcheté, et que pour faire d'un homme faible et incapable un vilain être, il ne

fallait qu'une occasion ; ce qui, de bassesses en inepties et d'inepties en bassesses, n'empêcha pas que, couvert non de gloire mais de ridicule, ce sapajou ne se plaçât au nombre de nos généraux en chef, ne fît siéger Caffar-Elly à la Chambre des pairs, et ne fît buriner son nom sur l'arc triomphal de l'Etoile, ce qui certes donne une fière idée de celle sous laquelle il est né (*Thiébauld, Mémoires, t. 4, p. 586-587*).

Robert CASTLEREAGH, marquis de LONDONDERRY (1769-1821)

Il occupe différentes positions au sein des gouvernements Pitt et Addington et en 1807, il est nommé secrétaire d'État à la Guerre et aux Colonies. Nommé gouverneur de l'Irlande, sa terre natale, il y mène une politique autoritaire ; devenu ministre en 1811, il enlève à l'Irlande toute existence politique. En 1812, il reçoit son rôle plus important, le portefeuille de secrétaire d'État aux Affaires étrangères.

Dans les années 1813 et 1814, il contribue puissamment à soulever l'Europe contre la France, il négocie la quadruple alliance avec l'Autriche, la Russie et la Prusse contre la France de Napoléon Ier. À la chute de Napoléon, il est envoyé en qualité d'ambassadeur auprès des puissances alliées pour traiter de la paix générale : en mars 1814, il représente la couronne britannique au congrès de Vienne. On lui attribue l'invention de la « politique des Congrès ». Son intervention auprès du congrès de Vienne contribue à la suppression de la traite négrière, laquelle déportait des Africains vers l'Amérique en vue d'en faire des esclaves.

Partisan de la fermeté pendant la crise économique qui secoue la Grande-Bretagne, il soutient en 1817 la suspension de l'Habeas corpus et les mesures répressives qui mènent au massacre de Peterloo en 1819. Castlereagh devient alors très impopulaire ; il est hué à chacune de ses apparitions publiques. Le 12 août 1822, atteint, semble-t-il, de paranoïa, il se suicide en se tranchant la gorge avec un coupe-papier, (Wikipédia).



La mort du marquis de Londonderry est funeste à l'Angleterre : Il n'était pas aimé, mais il était craint ; les radicaux le détestaient, mais ils avaient peur de lui. Singulièrement brave, il imposait à l'opposition qui n'osait pas trop l'insulter à la

tribune et dans les journaux. Son imperturbable sang-froid, son indifférence profonde pour les hommes et pour les choses, son instinct de despotisme et son mépris secret pour les libertés constitutionnelles, en faisaient un ministre propre à lutter avec succès contre les penchants du siècle. Ses défauts devenaient des qualités à une époque où l'exagération et la démocratie menacent le monde.

CHARLES X (1757-1836)



Il avait l'envie de plaire aux personnes auxquelles il adressait la parole, et il en avait le don. C'est un genre de succès qui ne lui faisait guère défaut, surtout auprès des femmes. Sa physionomie l'y aidait autant que ses manières. Elle était ouverte et bienveillante, perpétuellement animée d'un sourire débonnaire et peut-être un peu banal, celui d'un homme ayant conscience d'être irrésistible à force de bonnes grâces, et de pouvoir, à la faveur de quelques mots aimables, triompher de tous les obstacles (*J.-O. d'Haussonville, Ma jeunesse, 1814-1830 ; Calmann-Lévy, 1885, p. 130*).

François-René de CHATEAUBRIAND (1770-1848)

Au-dessous du tableau de Corinne figurait, comme un Oswald vieilli, M. de Chateaubriand ; cette place dissimulait, derrière les paravents et les fauteuils des femmes, la disgrâce de ses épaules inégales, de sa taille courte, de ses jambes grêles ; on n'entrevoit que le buste viril et la tête olympienne.

Cette tête attirait et pétrifiait les yeux ; des cheveux soyeux et inspirés sous leur neige, un front plein et rebombé de sa plénitude, des yeux noirs comme deux charbons mal éteints par l'âge, un nez fin et presque féminin par la délicatesse du

profil ; une bouche tantôt pincée par une contraction solennelle, tantôt déridée par un sourire de cour plus que de cœur ; des joues ridées comme les joues du Dante par des années qui avaient roulé dans ces ornières autant de passions ambitieuses que de jours ; un faux air de modestie qui ressemblait à la pudeur ou plutôt au fard de la gloire : tel était l'homme principal au fond du salon, entre la cheminée et le tableau. Il recevait et il rendait les saluts de tous les arrivants avec une politesse embarrassée qui sollicitait visiblement l'indulgence. Un triple cercle de femmes, presque toutes femmes de cour, femmes de lettres ou chefs de partis politiques divers, occupaient le milieu du salon. On y avait laissé un vide pour le lecteur (A. de Lamartine, cité in : P. Léautaud, *Journal littéraire 1940-1956, Mercure de France, 1986, p. 1371*).

Marie-Joseph CHENIER (1764-1811)

Poète, dramaturge et homme politique français. C'est le frère cadet du poète André Chénier.



Marie-Joseph Chénier avait (...), je le crains, un caractère bien inférieur à son talent. Irascible, intolérant, vaniteux, aimant le déchirement et les morsures. Son amitié pour M. Daunou ne l'a pas relevé de ce côté. Tout haineux qu'il était contre l'Empereur, il vivait de place par lui accordées : la première paie de ses appointements fut employée à manger avec Daunou une poularde, et il paraît que le repas fut assaisonné par la nargue cynique que faisait Chénier de l'Empereur qui payait les frais de ce festin (...). Chénier ne croyait plus à rien, pas plus que B. Constant à la fin, pas plus que Sieyès après sa corruption : pente dangereuse, fatal résultat de l'expérience pratique si quelques croyances idéales et religieuses ne nous sauvent ! L'auteur de la *Promenade à Saint-Cloud* en était venu à une manière d'abjection morale contradictoire avec son talent qui se perfectionnait ; discordance

plus possible et plus fréquente qu'on ne le croit (*C.A. de Sainte-Beuve : Le Cahier vert ; Gallimard, 1973, p. 75*).

Pierre Ambroise CHODERLOS de LACLOS (1741-1803)

Capitaine du génie en 1778. Il s'attacha au duc d'Orléans et devint son secrétaire des commandements. Il fut activement mêlé aux intrigues de son parti au début de la Révolution. Il était membre du club des Jacobins et en dirigeait le journal. Après la fuite de Varennes, il demanda la déchéance du Roi et rédigea avec Brissot la pétition du Champ de Mars. Il devint maréchal de camp en 1792. Emprisonné à deux reprises sous la Terreur, il fut, plus tard, envoyé à l'armée du Rhin comme général de brigade. En 1803, il était inspecteur général d'artillerie à Naples, lorsqu'il mourut. Laclos a laissé également une réputation littéraire. On a de lui des poésies légères et plusieurs romans ; l'un d'eux, *Les Liaisons dangereuses*, est resté connu.

M. de Laclos avait été présenté à Paris dans quelques maisons par le vicomte de Noailles qu'il avait connu en garnison ; son ambition, son esprit et sa mauvaise réputation l'avaient fait regarder par M. le duc d'Orléans comme un homme à toute main, qu'il était bon d'avoir à soi dans les circonstances orageuses. Un *éloge de Vauban*, le roman immoral des *Liaisons dangereuses*, quelques ouvrages de tactique, plusieurs articles de journaux qui avaient prouvé la flexibilité de ses opinions, comme celle de son talent, avaient engagé M. le duc d'Orléans à lui confier la rédaction des instructions qu'il voulait donner aux différentes personnes qui devaient le représenter dans les baillages dépendant de son apanage (*C.M. de Talleyrand, Mémoires ; Kindle, tome 1, empl. 2659*).

CLERMONT-TONNERRE

... L'un des jésuites les plus impudents et que nos rangs mêmes n'ont pu honorer (*Thiébauld, Mémoires, t. 5, p. 316*).

prince Louis-Joseph de CONDE (1736-1818)

Fils du duc de Bourbon, qui fut Premier ministre sous Louis XV, et 4e descendant du grand Condé. Né en 1736, il prit une part active à la guerre de Sept ans, émigra en 1789, et devint le chef des corps d'émigrés qui prirent dès lors le nom d'armée de Condé. Il se retira en Angleterre en 1801, rentra en France à la Restauration et mourut en 1818. Il avait épousé la fille du Maréchal prince de Soubise.

Benjamin CONSTANT (1767-1830)

Romancier, homme politique, et intellectuel français d'origine vaudoise. Républicain et engagé en politique depuis 1795, il soutient le Coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), puis celui du 18 Brumaire (an VIII : 9 novembre 1799). Il devient, sous le Consulat, le chef de l'opposition libérale dès 1800. Après avoir quitté la France pour la Suisse puis l'Allemagne, il se rallie à Napoléon pendant les Cent jours, et revient en politique sous la Restauration. Élu député en 1818, il le sera encore à sa mort en 1830. Chef de file de l'opposition libérale, connue sous le nom des « Indépendants », il est l'un des orateurs les plus en vue de la Chambre des députés et défend le régime parlementaire. Lors de la Révolution de juillet, il soutient l'installation de Louis-Philippe sur le trône.

Auteur de nombreux essais sur des questions politiques ou religieuses, Benjamin Constant est aussi l'auteur de romans psychologiques sur le sentiment amoureux comme *Le Cahier rouge* (1807), où se retrouvent des éléments autobiographiques de son amour pour Madame de Staël, et *Adolphe* (1816).



2 mars 1803. - (...) Germaine à mille bonnes qualités. Amélie est d'une nullité complète, et si sous cette nullité il y avait un caractère acariâtre et tracassier ! Je me dis bien que je m'en tirerais, que je dominerais ce caractère. Mais, ai-je jamais dominé quelqu'un ? Soyons de bonne foi et n'écrivons pas pour nous comme pour le public. Avec beaucoup d'esprit sur les idées, j'ai très peu de force. L'importunité pèse sur moi, l'air du mécontentement me peine. Quand je gronde mon domestique, j'ai toujours le sentiment d'avoir tort. Que sera-ce avec une femme avec laquelle j'aurai sinon le tort, du moins le malheur, de n'avoir sur elle aucune illusion ! Cette disposition a cela de fâcheux que n'étant pas soutenu par une force intérieure même quand j'ai raison, je ne suis pas arrêté quand j'ai tort, parce que je ne sais si j'ai réellement tort ou si c'est ma faiblesse qui me fait m'en accuser. De là vient que mes actions sont faibles et mes /réactions/ amères, ce qui réunit tous les inconvénients.

J'obéis en esclave et j'ai l'air d'un despote. La douceur se ferait aimer, la dureté se ferait obéir. Je ne sais faire ni l'un ni l'autre (*B. Constant, Cécile ; Oeuvres, Biblioth. de la Pléiade, 2017, p. 213-214*).

Benjamin Constant est le plus grand des hommes distingués. Il avait d'affreuses scènes avec Mme de Staël. Elle lui faisait de sanglants reproches et honte de lui-même, et mobile et crédule par accès qu'il était, il s'en revenait confus et s'estimant un monstre aux yeux de la terre : "Quand je rentre dans Paris, disait-il sérieusement, je lève les glaces de ma voiture de peur d'être montré au doigt." Mais le scepticisme reprenait vite le dessus (*C.-A de Sainte-Beuve : Le Cahier vert ; Gallimard, 1973, p. 60*).

Benjamin Constant, c'était, à la fin, l'ensemble de toutes les contradictions, de toutes les versatilités, comblées, conciliées ou du moins parcourues, en un clin d'œil à l'aide de l'esprit, d'un esprit qui, tout courant de l'un à l'autre extrême, se moquait et sifflait la linotte. L'esprit chez lui, qui survivait à tout, avait hérité de toutes les autres facultés supérieures et passions qu'il avait ruinées, usées, ruinées (*C.-A de Sainte-Beuve : Le Cahier vert ; Gallimard, 1973, p. 67*).

Girolamo CRESCENTINI (1762-1846)



C'est, je crois, le dernier soprano qu'on aura entendu à Paris ; il était grand et gros, quelque chose de la tournure de Lablache, mais au lieu de la belle figure de celui-ci, une figure hétéroclite qui n'avait ni sexe, ni expression, mais sa voix

produisait un grand effet dramatique (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958, t. 1, p. 61, n.1*).

Louis Nicolas DAVOUT, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl (1770-1823)

Telle était la manière de cet homme, esprit inquiet, soupçonneux, fatigant, dur, d'ailleurs complètement terre à terre, s'occupant de chaque grain de sable, ne voyant guère au-delà, prenant de la mémoire et de la ténacité pour de la capacité, n'employant cette mémoire qu'à des minuties, usant les hommes à force de détails, faisant le métier de général de division et de brigade, de colonel et de capitaine, et, par parenthèse, bien mieux que celui de général en chef ; au reste, ne croyant jamais être assez sûr ni des autres ni de lui-même (*Thiébauld, Mémoires, t. 5, p. 46*).

J'avoue que c'est une chose grave que de travailler avec lui. Tout ce que le zèle peut provoquer n'est que devoir ; la moindre erreur, faute, négligence ou oubli, est crime. Il se prévient facilement et ne revient jamais. Les raisons, les circonstances, qui peuvent influencer sur le jugement des autres hommes, sont nulles à ses yeux, et il n'existe pas de considérations humaines qui aient sur lui la moindre action. Ainsi, par exemple, il est bon mari et bon père ; il n'a chez lui presque pas de volonté ; et bien il sacrifierait sans hésiter sa femme et ses enfants, qu'il aime tendrement, si ce qu'il regardait comme son devoir lui paraissait le commander. Au dernier point paternel pour les soldats, bon pour les officiers subalternes, il est sévère pour les chefs et souvent plus que dur pour les généraux, et cela encore en raison de l'élévation de leurs grades ; et c'est ce qui lui a fait le plus d'ennemis ; mais il n'y a à cet égard, comme sur le reste, rien à gagner sur lui ; c'est une affaire de caractère comme c'est devenu une affaire d'habitude (*Général Laville, cité in : Thiébauld, Mémoires, t. 5, p. 50*).

Cet homme n'avait ni élévation dans les vues, ni étendue ou profondeur dans les idées ; mais tout ce qui était à sa portée, il le savait avec une précision qui, sans exclure le désordre, le maintenait au courant de tout (*Thiébauld, Mémoires, t. 5, p. 53*).

L'excès en tout est un défaut, et personne ne m'a plus souvent rappelé ce vieux proverbe que le maréchal Davout. Ainsi la vigueur est indispensable dans un grand commandement, et il y substituait la violence, la grossièreté, la cruauté ; il faut une ténacité raisonnée, et il n'avait qu'une obstination animale ; il faut savoir dominer les détails, et il se perdait dans les plus misérables minuties ; il faut, pour tirer parti de tout, ne demander que le possible, et il exigeait sans cesse l'impossible ; il faut exciter le zèle, et il rebutait tout le monde ; il faut une sorte de défiance prudente, et il poussait la méfiance au point qu'il ne s'en rapportait à

personne pour interroger même des gens dont évidemment il n'y avait rien à tirer (...). Mais tout cela était l'inévitable conséquence de la médiocrité aux prises avec les plus grands devoirs et d'une activité fiévreuse, d'un entêtement buté qu'aucune considération humaine ne pouvait retenir dans quelque borne que ce fût (*Thiébauld, Mémoires, t. 5, p. 67*).

... Le maréchal était exécré. Cette inquiétude soupçonneuse et malfaisante qui ne laissait ni sécurité ni repos à ceux qui dépendaient de lui ; ce système d'exiger toujours l'impossible pour avoir toujours un prétexte de paraître mécontent ; cette brutalité qui rendait grossière la moindre observation qu'il se croyait en droit de faire ; le souvenir, la continuation de cet espionnage auquel personne n'échappait et part suite duquel, dénonciateur forcené de ses généraux, il affichait un dévouement de bourreau ; cette réputation de séide à laquelle il devait si atrocement déroger lorsqu'en 1815, pour décider Napoléon à quitter la Malmaison, il le fit menacer d'aller lui brûler la cervelle de ses propres mains ; toutes ces manières farouches justifiaient du reste cette exécration ; mais enfin, abstraction faite de son caractère et en dépit de cent preuves de médiocrité et d'insuffisance, j'étais encore persuadé qu'en fait de dispositions militaires et sur le champ de bataille, le maréchal était un homme d'un ordre supérieur. La nature, me disais-je, est parfois bizarre ; elle peut être prodigue sous un rapport, avare sous tous les autres, et cet homme en qui je n'ai surpris ni sagacité dans sa pensée, ni étendue dans ses vues, ni rectitude dans son jugement, doit avoir le génie ou, du moins, l'instinct et, comme dernière expression, la base de la stratégie et des combats (*P. Thiébauld, Mémoires, t. 5, p. 85*).

Benoît COSTAZ (1761-1842)

Prêtre réfractaire, émigré, rentré en 1800, il fut nommé curé de la Madeleine en 1802. Nommé évêque de Nancy en 1810, à la place de Mgr Osmond, transféré à Florence, il ne reçut pas l'investiture pontificale et ne fut qu'administrateur du diocèse. En 1814, il rentra à Paris, où il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort.

Excellent homme et bon prêtre, quoi qu'il ait plus tard accepté un évêché de l'Empereur brouillé avec le Pape. Il fut notre confesseur, à Chéron et à moi, il nous fit répéter notre catéchisme, et cela avec plus d'onction et d'affection que ne l'eût fait le prêtre du lycée ; mais celui-ci nous eût probablement donné une instruction plus complète (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958, t. 1, p. 91*).

Emerick-Joseph de DALBERG (1773-1833)

Neveu de l'archichancelier de l'Empire, il fit carrière diplomatique dans les gouvernements de Bavière et de Bade, fut remarqué par Talleyrand lors de la négociation du mariage du

grand-duc avec Stéphanie de Beauharnais. Talleyrand se l'attacha, le fit naturaliser après le traité de Vienne (1809). La négociation du mariage de Marie-Louise lui valut le titre de duc, une nomination de Conseiller d'État et une grosse dotation. Il fait partie du gouvernement provisoire de 1814, de la Commission de rédaction de la Charte, de la délégation française au Congrès de Vienne. À la seconde Restauration, il fut fait pair de France en juin 1815. Il se retira dans son château d'Harnsheim (Allemagne) avant 1830 (CHP).



Jean Marie Pierre François DORSENNE (1773-1812)

J'ai dit combien Dorsenne était beau, et j'ai vu des dames qui jamais ne s'étaient occupées de la figure d'un homme, faire une exclamation en le voyant pour la première fois. Mais aussi quels soins ne donnait-il pas à sa toilette ! Mis avec une extrême recherche, il était presque toujours habillé à la polonaise, costume qui convenait à sa taille, à sa figure, en lui permettant d'accompagner du plus d'or possible ses cordons et ses crachats. Il ne paraissait jamais que ses cheveux, d'un noir d'ébène, ne fussent entièrement bouclés au fer et que sa tête n'eût été faite à l'Apollon, si bien que sa toilette retardait parfois de deux heures le départ des troupes et jusqu'à celui de divisions entières, qui s'en vengeaient par des sobriquets que j'hésite à rapporter. Cette beauté et sa crânerie ont fait sa fortune. ; il n'admettait plus de bornes à son ambition et à ses espérances, et il anticipait avec une merveilleuse impudeur sur les manières qu'il adopterait alors qu'il serait maréchal, duc et prince (*Thiébauld, Mémoires, t. 4, p. 562*).

Cet homme ignorant, ambitieux et superbe déshonorait sa vaillance par une lâcheté morale qui le rendait capable de perfidie et de cruauté (...). Le mal que cet homme et sa femme ont fait en Espagne ne peut être comparé qu'au ridicule dont ils se sont couverts et aux abominations dont il s'y est rendu coupable (*Thiébauld, Mémoires, t. 4, p. 569-570*).

marquis Charles-Louis DUCREST (1743-1824)

Il était le frère de madame de Genlis. Il servit d'abord dans la marine, puis dans l'armée où il fut nommé colonel de grenadiers en 1779. Il fut quelques temps chancelier du duc d'Orléans, avec qui il se brouilla plus tard. Il émigra en Hollande et mourut en 1824. Il a laissé quelques ouvrages de politique et d'économie, et divers traités scientifiques.

M. le duc d'Orléans avait pour chancelier le marquis Ducrest, un de ses aventuriers que le caprice de la fortune jette quelquefois au sommet de sa roue, et qui se croient arrivés par leur seul mérite. Cet homme était entreprenant par étourderie et confiant jusqu'à l'imprudence. Il était parvenu à ce poste par le crédit de sa sœur, madame de Genlis, et il soutenait le poids de sa place avec l'adresse d'un charlatan, plus qu'avec l'habileté d'un homme d'affaires. Celle de M. le duc d'Orléans passaient pour être bien ordonnées, ce qui faisait supposer à M. Ducrest quelque capacité (*C.M. de Talleyrand, Mémoires ; Kindle, tome 1, empl. 2216*).

Pierre, comte DUMOUSTIER (1771-1831)

C'était, par sa capacité militaire, sa loyauté, son caractère, un homme à part (...). Il aimait peu à se mêler de ce qui était étranger au commandement de sa division (...); mais quand il se décidait à une démarche, elle était efficace (*Thiébauld, Mémoires, t. 4, p. 590*).

Pierre DUPONT de l'ETANG (1765-1840)

Le vaincu de Baylen avait été condamné à la destitution, à la privation de tous les titres, décorations et biens et à l'internement dans une prison d'État. Il fut ministre de la guerre de mars à décembre 1814.

Joseph DUPONT de MAREUIL (1769-1855)

Diplomate, chef de la division politique du ministère des Affaires étrangères jusqu'en 1805 et après quelques postes en Allemagne, ambassadeur à Naples jusqu'en 1814. Élu représentant à la Chambre des Cent-Jours, il devint Conseiller d'État en 1820 puis eut des missions au Pays-Bas, en Amérique et au Portugal jusqu'en 1830. Il accompagna Talleyrand à Londres, fut fait pair de France en 1832, puis quelques mois ambassadeur à Naples en 1824 (CHP).

Alexandre DUVAL (1767-1842)

Auteur dramatique. Il commença par des pièces patriotiques et des livrets d'opéra et pièces légères, avant d'aborder la comédie en 1802 où il connut un succès éclatant. De l'Académie française depuis 1812, il fut un des conservateurs de la Bibliothèque de l'Arsenal. Il publia en 1832 une collection de 50 de Sèvres en 9 volumes.

Jean-Jacques DUVAL d'ESPREMENIL (1746-1794)

Né à Pondichéry, le 30 janvier 1746, il était fils de Jacques d'Eprémesnil, gouverneur de Madras. Sa mère était fille de l'illustre Dupleix. Venu en France à 5 ans, le jeune d'Eprémesnil fut reçu conseiller au Parlement en 1775. Il se mit à la tête de l'opposition. C'est lui qui provoqua la résistance de ses collègues aux édits de Brienne qui supprimait tous les parlements. Arrêté pour ce fait, il passa quelques temps à l'île Sainte-Marguerite. Député de la noblesse aux États généraux, Il devint un des plus fermes défenseurs de la monarchie, et lorsqu'il vit ses efforts impuissants, il sortit en 1791 de l'Assemblée pour n'y plus rentrer. Il faillit être massacré au 10 août. Emprisonné à l'Abbaye, il échappa par miracle aux Journées de septembre. De nouveau arrêté peu de mois après, il fut guillotiné en 1794. Sa femme eut le même sort.

Général Jean-François JACQUEMINOT (1787-1865)

Fils d'un député du directoire, entré à l'Ecole militaire en 1803, il fit brillamment toutes les campagnes impériales. En non-activité pendant la première Restauration, il rentra au service aux Cent-jours et combattit à Waterloo. Il se retira à la fin de 1815 à Bar-le-Duc où il fonda une manufacture et dont il devint député en 1828. Elu ensuite député de la Seine de 1834 à 1848, beau-père de Duchâtel, commandant de la Garde nationale de Paris, André Jardin le décrit comme un "homme médiocre et sans prestige" (A. Jardin).



C'était un homme fort ordinaire, qui prenait la camaraderie avec les habitués de l'état-major pour de l'influence sur le gros des légions. Après avoir un peu courtisé le tiers-parti, il s'était, surtout depuis le ministère Molé, jeté dans le parti conservateur où on lui avait donné trop d'importance. C'est un inconvénient, dans le poste qu'il occupait de jouer un rôle dans les Chambres. On s'identifie avec la majorité donc on fait partie ; on ne veut pas qu'elle ait eu tort, ni que la politique qu'elle soutenait ait manqué son but et mécontenté l'opinion. On refuse de voir les changements que celle-ci peut éprouver (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958-1967, t. 4, p. 207-208*).

Dominique Joseph GARAT (1749-1833)

Avocat, journaliste, philosophe et homme politique français. Rédacteur du *Mercure de France* pour sa partie littéraire, il passe ensuite au *Journal de Paris*, est élu député aux États généraux de 1789 du Labourd. Le 9 octobre 1792, il remplace Danton au ministère de la Justice, et à ce titre notifie à Louis XVI la sentence de mort et lui amène un confesseur. Le 23 janvier 1793, il remplace Jean Marie Roland au ministère de l'Intérieur et reste à ce poste jusqu'en août 1793. En octobre 1793, il est arrêté comme girondin, mais rapidement libéré. Après le 9 Thermidor, il est chargé du cours d'analyse de l'entendement à l'École normale, puis envoyé ambassadeur à Naples. Sous le Directoire, il est élu au Conseil des Anciens. Après le coup d'État du 18 brumaire, Napoléon le nomme sénateur, et en 1808, comte de l'Empire. Il a été élu à l'Académie française en 1803 ; il en est radié en 1816.



Garat, dit M. Daunou, était un homme très bon, très spirituel mais très faible de caractère et dont la tête se montait aisément, dont l'imagination était fertile à trouver des prétextes après coup : esprit et imagination de sophiste brillant ! (...)

En résumé, on voit en lui un esprit brillant, mobile, épars, ayant bien étudié de bonne heure, et ne s'étant jamais fixé ensuite, s'étant laissé dérouter par la Révolution ; caractère faible, tête vive et prompte à mettre en branle, mais sans

consistance ; imagination déliée, verve facile, nature très aimable et sociable... - On aurait bien dû faire pour lui à temps ce qu'on a fait déjà un peu tard pour Fontanes : recueillir ses cendres littéraires, clore son urne (*C.-A de Sainte-Beuve : Le Cahier vert ; Gallimard, 1973, p. 67-68*).

Jean-Pierre GARAT (1764-1823)

Le chanteur le plus remarquable de l'époque par l'ampleur et la flexibilité de sa voix qui le fit exceller dans tous les genres. Par son enseignement au Conservatoire, il forma tous les chanteurs célèbres de la première partie du siècle.

Félicité de GENLIS, née de SAINT-AUBIN (1746-1830)

Félicité Ducrest de Saint-Aubin, marquise de Sillery, comtesse de Genlis, née en 1746, près d'Autun. Elle épousa, en 1762, Charles Brulard, comte de Genlis, né en 1737, capitaine de vaisseau, qui prit le titre de marquis de Sillery, lorsqu'il hérita cette terre quelques années après. M. de Sillery, plus tard député aux États généraux, fut guillotiné avec les Girondins le 31 octobre 1793. Sa femme, qui garda toute sa vie le nom de comtesse de Genlis, fut nommée dame d'honneur de la duchesse de Chartres en 1770, gouvernante de Madame Adélaïde, puis gouverneur des jeunes princes d'Orléans. Elle émigra avec Madame Adélaïde en 1792, se retira en Suisse, puis à Berlin, et rentra en France en 1800. Madame de Genlis a beaucoup écrit, elle a laissé de nombreux romans, des ouvrages d'éducation. Sous l'Empire, elle écrivait tous les 15 jours dans différentes publications. Elle a laissé en outre des *Mémoires* intéressants.

Quand on est un composé d'ambition et de modération, d'abandon et de réserve, de principes et de complaisance, on est certainement une personne dont la vie et l'intimité doivent offrir des résultats extraordinaires. C'est par des moyens toujours opposés qu'elle ne sépara jamais, que madame de Genlis a réussi à tout ce que son ambition voulait. Étant jeune, jolie, isolée, c'est en hasardant le matin chez des hommes quelques visites, qu'elle a trouvé un mari ; plus tard elle a pris les échasses du rigorisme dans une carrière tout de galanterie ; avec la même plume, elle écrivait les *Chevaliers du Cygne* et des *Leçons de morale pour les enfants* ; sur la même table, elle composa un livre d'église pour mademoiselle de Chartres, et un discours aux Jacobins pour M. le duc d'Orléans. Toute sa vie présente les mêmes contrastes.

Mademoiselle de Saint-Aubin, c'était son nom, avait une taille élégante, mais sans noblesse ; l'expression de son visage était fort piquante ; elle avait peu de trait dans la conversation, peu de charme dans l'usage habituel de son esprit, mais fort à la main toutes les avantages que peuvent donner l'instruction, l'observation, la réserve et le tact du monde (*C.M. de Talleyrand, Mémoires ; Kindle, tome 1, empl. 2128*).

Si aujourd'hui nous la voyons déchoir, et suivre sans gloire, en sa qualité de femme de lettres, une route singulière et déconsidérer, c'est qu'enivrée de ses premiers succès, elle cède à son orgueil et ne consulte plus son jugement ; c'est qu'elle veut traiter l'indépendance jalouse du public comme elle traitait jadis l'obéissance soumission de ses élèves ; c'est qu'elle ne peut pas adoucir sa morale avec des faveurs pour subjuguier le public, comme elle l'avait fait autrefois pour subjuguier tous ceux qui étaient autour d'elle. Je ne puis m'empêcher de remarquer deux choses. L'une, que le commandement est un tel point nécessaire à Madame de Genlis, que, quand elle n'a plus de prince à régenter, elle a pris au hasard le premier venu pour en faire un élève ; l'autre, que malgré le rigorisme qu'elle prêche et la morale qu'elle professe dans ses écrits, on rencontre toujours dans ses derniers romans quelque chose de la facilité de ses premières mœurs ; on y trouve toujours quelques amours ou quelques enfants illégitimes. Pour qui, pourquoi écrit-il encore ? Ce ne peut plus être que par amour pour le bruit ; elle pensait plus solidement dans sa jeunesse (*C.M. de Talleyrand, Mémoires ; Kindle, tome 1, empl. 2150*).

Auguste GERMAIN (1780-1821)

Chambellan en 1806 et officier d'ordonnance de l'Empereur en 1807, ministre plénipotentiaire à Würzburg en 1813, il revint à Paris après Leipzig et fut nommé au début de 1814 adjudant commandant de la Garde nationale. Il se rallia à la cause des Bourbons le 31 mars et fut nommé préfet de Saône-et-Loire, puis après l'interruption des Cent-jours, préfet de Seine-et-Marne le 14 juillet 1815, où il combattit l'élection de Lafayette. Destitué à la chute de Decazes, il sera nommé pair de France en 1819. C'est le mari de Constance d'Houdetot.

Homme riche, agréable et spirituel (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 1, p. 128 ; Plon, 1958*).

Général Alexandre de GIRARDIN (1776-1855)

Fils du comte René de Girardin et père naturel du journaliste Émile de Girardin. Il débuta dans la marine tout jeune avant de passer dans l'armée, fit toutes les campagnes de l'Empire, se distingua dans maintes batailles, notamment Champaubert et Montmirail, et fut nommé général de division. Il se rallia à la Restauration pour l'abandonner pendant les Cent jours et lui revenir ensuite. Louis XVIII le nomma grand veneur, poste où il se maintint jusqu'en 1830, à cause de son "talent incontestable pour organiser les équipages de chasse" (Mme de Boigne). Il a publié plusieurs ouvrages d'économie politique et de finances. Émile de Girardin ne put arriver à le faire nommer pair de France sous Louis-Philippe.



Il était zélé, peu scrupuleux, assez énergique (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon 1958, t. 1, p. 130, n. 4).

Alexandre de Girardin était un homme très laid, au teint brun et sanguin, fortement constitué et qui, à l'armée, s'était plus signalé par son énergie physique que par aucun talent militaire. Aide de camp du prince de Neuchâtel qui ne pouvait lui pardonner d'être toujours levé avant lui, il était parvenu au même grade auprès de l'empereur. Serviteur très dévoué, prêt à tout, compromis en 1814 pour avoir, disait-on, apporté le 31 mars des ordres terribles pour la défense de Paris, il ne s'en était pas moins fait très royaliste et faufile auprès des Princes, surtout par ses qualités de premier veneur. Il avait de l'ordre, de l'application, de la volonté ; il se croyait administrateur et avait souvent rêvé d'être ministre de la guerre, pour avoir bien administré la vénerie. Il avait des systèmes sur l'organisation de l'armée, sur la politique de l'Europe, sur les chemins vicinaux, sur l'amélioration de la race chevaline. Tout cela était embrouillé dans un esprit mal fait et louche comme ses yeux. Il en ennuyait tout le monde et ne réussissait qu'à être parfaitement inintelligible. Par là, il avait des analogies avec son fils qui lui est toutefois fort supérieur. La révolution de 1830 l'avait contrarié. Il n'aimait ni ne comprenait le libéralisme. Cependant, voyant le gouvernement s'affermir et son fils prendre de l'influence, il se réconcilia avec l'un et l'autre, et songea à devenir pair de France. Émilie l'y poussait, lui offrait de l'aider, et mettait un grand prix à lui rendre ce service. Il en avait traité avec Molé. Il reprit la négociation avec Guizot qui s'y prêta. Guizot ne haïssait pas ces sortes d'arrangement. Hardi et confiant dans sa réputation de puritanisme, il entra sans pruderie en négociation avec Girardin, à ce point qu'il consentit dans une occasion, la *Revue* nous l'a appris, à prendre pour intermédiaire avec lui une courtisane qui passait pour sa confidente. La pairie fut promise au général Girardin, mais Guizot eut la naïveté de lui dire qu'il espérait bien

que la *Presse* deviendrait bienveillante ; le père et le fils se courrouchèrent, et le marché fut rompu (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1962, t. 4, p. 128-129*).

Jean-Baptiste GONY de LA BESNARDIERE (1775-1843)

Il entra au bureau des relations extérieures en 1796 ; il devint en 1807 chef de la division du Nord. Talleyrand l'emmena comme second délégué de la France, au Congrès de Vienne ; il fut, en récompense, créé comte et nommé conseiller d'État, puis directeur des Travaux publics. En 1819, il se retira en Touraine (CHP).

GOUVION SAINT-CYR

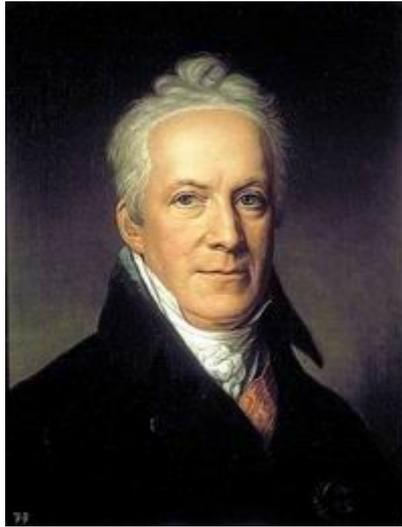
Personne plus que moi n'est l'admirateur du maréchal Saint-Cyr comme homme de guerre, si froid dans l'attaque, mais le plus accompli dans la défense ; il était au cabinet ce qu'il était au champ de bataille, un grand homme d'Etat quand il avait trois jours pour méditer une pensée, un pauvre ministre quand il devait prendre une décision rapide ou mettre en avant un projet qu'il n'avait pu longuement mûrir (*Thiébauld, Mémoires, t. 5, p. 314, n. 1*).

Mme de GRASSE

C'était une femme excessivement laide, brouillée avec son mari, d'un esprit plus original qu'étendu, royaliste et dévote de province, après s'être un peu amusée dans sa jeunesse, entichée de sa noblesse, ombrageuse sur ce point et cependant assez capable de dévouement pour s'attacher presque en subalterne, serviable avec empressement, unissant l'amitié et la susceptibilité (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958, t. 1, p. 55.*)

prince Charles Auguste de HARDENBERG (1750-1822)

Ministre des Affaires étrangères de Prusse en 1806 puis chancelier de 1810 à sa mort.



Beau vieillard blanc comme un cygne, sourd comme un pot, allant à Rome sans permission, s'amusant de trop de choses, croyant à toute sorte de rêveries, livré en dernier lieu au magnétisme entre les mains du docteur Koreff que je rencontrais à cheval trottant dans les lieux écartés entre le diable, la médecine et les Muses (F. de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe* ; *Le Cercle français du Livre*, 1969, t. 3, p. 59).

Sophie Césarine comtesse de HOUDETOT (1730-1813)



Une distance immense, marquée par trois ou quatre générations, séparait de moi les amis de Mme d'Houdetot. Elle-même était une petite vieille dont le visage, encore plus décrépit qu'elle, me faisait peur. Elle avait de gros traits, un nez fort, des rides profondes, une peau flétrie, une voix un peu rauque, et des yeux pour ainsi dire blancs et sans regard. Elle m'intimidait d'autant plus que, malgré sa bonté, elle se plaignait souvent du bruit que faisaient les enfants, et s'en prenait toujours à eux des aboiements d'une certaine Zora, sa chienne favorite, avec laquelle j'étais en guerre ouverte. Il paraît qu'elle conservait pourtant tout son esprit, tous ses souvenirs et beaucoup de grâce dans les sentiments et les idées (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958, t. 1, p. 38*).

Alexandre d'HAUTERIVE (1754-1830)

Il avait été emmené par le duc de Choiseul-Gouffier dans son ambassade à Constantinople ; au retour il fut envoyé comme consul à New York, où, révoqué en 1793, il resta à faire de l'agriculture. Revenu en 1798, il fut pris par Reinhardt ministre des Affaires étrangères comme chef de division à la correspondance diplomatique. Il plut à Bonaparte et dès lors fut chargé de la rédaction de tous les mémoires ou actes diplomatiques. Un désaccord avec Talleyrand en 1805 le fit affecter à la division des Archives où, sauf un congé momentané sous la première Restauration, il resta jusqu'à sa mort. Richelieu, qui le prisait beaucoup, lui confia l'intérim du ministère pendant le congrès d'Aix-la-Chapelle.



Un des hommes considérables du ministère des Affaires étrangères, qui passait avec La Besnardière, pour tout faire depuis 15 ans. Il rédigeait bien. Il a fait quelques ouvrages dont le style n'est pas aussi mauvais que l'esprit. Il était absolutiste. Il est mort archiviste et des Affaires étrangères pendant les journées de juillet 1830 (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1958, t. 1, p. 273, n. 2*).

général Charles de LAGRANGE (1783-1864)

Engagé volontaire en 1800, il a fait toutes les campagnes de l'Empire, fait capitaine à Austerlitz, chef d'escadron à Eylau, général de brigade en 1812, et commandant le quartier général pendant la retraite de Russie. Sous les murs de Paris, il échappa par une habile

manœuvre a Blücher et rentra, mais trop tard, dans la capitale. Il fut nommé général de division par Louis XVIII, inspecteur de l'armée sous Louis-Philippe, pair de France en 1832, sénateur sous l'Empire en 1859.

Charles-Guillaume LAMBERT (1727-1793)

Conseiller au parlement, conseiller d'État, membre du Conseil des finances, membre de l'Assemblée des notables. Contrôleur général en 1787. Destitué en août 1788, il fut réintégré dans sa charge en août 1789. Le 19 octobre 1790, l'Assemblée décréta qu'il avait perdu la confiance de la nation. Il se retira le 4 décembre suivant. Arrêté en février 1793, il fut guillotiné peu de jours après.

Jean-Louis LAYA (1761-1833)

Après avoir publié un recueil de poèmes héroïques en collaboration avec Legouvé, il se tourna vers le théâtre en 1789. Sa réputation, immédiatement immense, data de *l'Ami des Lois*, comédie représentée le 2 janvier 1793, vive attaque contre le gouvernement. Il dut donc se cacher pendant la Terreur. Tout en continuant sa production littéraire et critique au Moniteur pendant 15 ans, il fut professeur de Belles-Lettres aux lycées Charlemagne et Napoléon, puis, en novembre 1813, professeur d'histoire littéraire et poésie française à la Faculté des lettres en remplacement de Delille qu'il suppléait depuis 1810. Il entra à l'Académie française en 1817.



Laya (...) n'enseignait pas d'une manière fort attachante, mais sans que je puisse expliquer comment, depuis peu d'années qu'il était professeur, c'était toujours un de ses élèves qui avait eu le premier prix au Concours général. Il avait de bonnes raisons pour n'enseigner que le français ; les lettres antiques étaient pour lui lettres closes. C'était un homme de lettres de la Révolution, ayant commencé très jeune par le journal et le théâtre, en sorte qu'il disait quelquefois qu'il avait fait sa rhétorique dans les coulisses. C'était un homme de probité et de courage, qui avait marqué, dans l'opposition à la Terreur, par son drame de *l'Ami des Lois*. " Ce n'est pas un

bon l'ouvrage", disait-il, "mais c'est une bonne action." Cette bonne action l'avait mis sous la protection de la jeunesse dorée, quoiqu'il ne suis pas contre-révolutionnaire. À proprement parler, il n'avait pas de principe politique. Il détestait les Jacobins ; mais, complètement étranger à l'ancien régime, il avait les moeurs du nouveau. Il accepta très bien la Restauration qui fit fête à tous ceux qui avaient attaqué les Jacobins ; mais il ne se sentait aucune fibre qui fit vibrer les passions et les doctrines spéciales des royalistes, et sans être homme de parti, il finit par être compté dans le parti libéral. Comme professeur, il était guindé et stérile ; mais quoique méchant écrivain, il se connaissait en style. Il appréciait surtout l'éclat et l'harmonie, et les belles antithèses et les transitions bien filées. Il aimait à approuver et quoique ses élèves fussent pour lui de simples auditeurs qu'il ne connaissait guère, il les louait à propos. Je devins bientôt son élève de prédilection. Il ne nous fit composer en tout que trois fois, et je fus deux fois le premier. Il m'invitait à dîner le dimanche ; il avait une très jeune femme dont nous médisions sans la connaître. Je voyais chez lui des littérateurs de second ordre, des journalistes de peu de réputation. J'entendais chanter des romances à sa femme. Tout cela était subalterne est médiocre (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958, t. 1, pp. 115-116*).

LEMOINE

Sans moralité, sans talents, sans honneur, il n'avait pour lui que son souvenir révolutionnaire, sa basse servilité, pour ne pas rappeler encore une fois les rapines qui en 1800 l'avaient fait chasser de l'armée d'Italie et même du service (*Thiébauld, Mémoires, t. 5, p. 39*).

Louis-Michel LEPELLETIER de SAINT-FARGEAU (1760-1793)

Il appartenait à une ancienne famille de robe. Né en 1760, il fut successivement avocat général, puis président à mortier au Parlement de Paris. Député de la noblesse aux États généraux, il fut dans les premiers temps un fougueux défenseur de la monarchie ; seul avec le comte de Mirepoix, il se refusa de se réunir au tiers, malgré l'ordre du roi. Après le 14 juillet, il changea subitement de drapeau, et s'enrôla dans le parti révolutionnaire le plus avancé. Député de l'Yonne à la Convention, il fut un des plus ardents dans le procès du roi. Il réclama la mort, et refusa l'appel au peuple. Le 20 janvier suivant, il se fit assassiner au Palais-Royal par un ancien garde du corps, nommé Pâris. On lui fit des obsèques solennelles au Panthéon.

M. Lepelletier de Saint-Fargeau qui, malgré sa grande jeunesse, était déjà président à mortier, proposait un ajournement, mais seulement au lendemain. Cet avis convenait à la faiblesse de son esprit et à la pussillanimité de son caractère qui lui firent constamment ménager tous les partis, jusqu'à ce que le républicanisme devenu dominant en France fixât ses irrésolutions. Il ne s'attendait guère alors à

mériter un jour comme républicain les honneurs du martyr et les couronnes de l'apothéose (*Talleyrand, Mémoires ; Ed. Kindle, vol. 1, empl. 2481*).

Népomucène LEMERCIER (1771-1840)

Très fécond poète dramatique (16 tragédies, 15 comédies ou drames) et poète héroïque et lyrique (plus de 50 chants). Membre de l'Académie française depuis 1810.

marquis Geoffroy de LIMON (?-1799)

Le marquis de Limon fut contrôleur général du duc d'Orléans. Profondément dévoué à ce prince, il eut, durant la Révolution, une attitude assez équivoque. On a même prétendu qu'il avait voulu faire empoisonner le comte d'Artois. Après avoir été fervent patriote, il émigra et devint royaliste exalté. C'est lui qui rédigea le manifeste de Brunswick. Il mourut en 1799.

M. de Limon avait sous M. Ducrest la gestion et le titre d'intendant des finances. C'était un homme d'affaires, adroit outre mesure ; Il avait été employé dans celle de *Monsieur*. La succession du dernier duc d'Orléans venait de s'ouvrir ; elle était immense, embrouillée, les cohéritiers difficiles. M. de Limon parvint à éclairer ce chaos, à rendre le frère et la sœur contents l'un de l'autre et de lui-même. Par ce service il s'assura la confiance de M. le duc d'Orléans ; il n'était pas homme à n'en point tirer parti. En suivant les affaires contentieuses de la succession, il avait fait connaissance avec les principaux membres du Parlement de Paris qui, occupés alors de haute politique, avait accueilli volontiers l'intendant d'un prince dont le nom pouvait donner du poids à leurs opinions. M. de Limon avait aperçu, de son côté, un espoir de se rendre nécessaire, et cultivait avec soin ces nouvelles connaissances, afin que personne ne pût lui disputer le rôle d'agent intermédiaire entre le prince et le Parlement (*Talleyrand, Mémoires ; Kindle, vol. 1, empl. 2304*).

MAISON

... Ministre, plus occupé des filles du boulevard que des intérêts de l'armée... (*Thiébauld, Mémoires, t. 5, p. 316*).

Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, duc de Raguse (1774-1852)



Marmont, fin, orgueilleux, et cependant homme de beaucoup d'esprit et raisonnant sur la guerre d'une manière aussi brillante qu'il la pratiquait mal... (*Thiébault, Mémoires, t. 4, p. 553*).

Le duc de Raguse est toujours parfaitement véridique dans ce qu'il croit sur le moment, mais très sujet à se laisser enthousiasmer facilement par les hommes et par les choses. Il a cruellement porté la peine de cette disposition : tous les revers de sa carrière doivent y être rattachés (*Mme de Boigne, Mémoires, II ; Mercure de France, coll. Le Temps retrouvé, 1986, p. 113*).

André MASSENA duc de Rivoli, prince d'Essling (1758-1817)

Masséna, véritable général de bataille et sublime le jour de l'action, n'était point un général de manœuvres, ni un général capable d'administrer, de calculer ou de prévoir (*Marmont, Mémoires, t. 4, p. 20*).

comte Maximilien Joseph de MONTGELAS (1758-1838)

Il gouverna la Bavière comme ministre des Affaires étrangères, des finances et de l'intérieur, de 1799 à 1814 ; en même temps qu'il réorganisa l'administration, il y introduisit les idées libérales issues de l'influence française.

baron Jean-Baptiste de MONTHYON (1733-1820)

Après avoir été avocat au Châtelet en 1755, il devient maître des requêtes au Conseil d'État, puis intendant de diverses provinces telles que Auvergne et Provence. Rappelé à Paris en 1775 pour devenir conseiller d'État, il fut nommé ensuite chancelier de Monsieur, frère du roi en 1780.

Il émigre au début de la Révolution et ne revient en France qu'en 1814 sous la Restauration. Lorsqu'il mourut, il laissa par testament à l'Institut de France les revenus d'un capital important destinés à récompenser des œuvres ou des actions édifiantes : le prix de vertu, un prix littéraire et un prix scientifique, tous trois furent appelés prix Montyon.



C'est /dans les soirées de Mme Pastoret/ que j'ai vu souvent M. Monthyon, celui qui a fondé les prix désignés par son nom. Il était très vieux, et il a été dans le monde, je crois, jusqu'à 90 ans ; il portait une perruque dite à marteaux, bien poudrée, un habit habillé noir à brandebourgs, quelquefois en soie, une veste à l'avenant, un chapeau triangulaire à mettre sous le bras ; enfin toute la tournure d'un conseiller d'État de l'ancien régime. Sa pensée vivait dans ce temps-là. Il parlait des contrôleurs généraux comme s'il les avait vus la veille. Je lui ai entendu dire : "M. de Torcy, qui est mort de nos jours...". Aucun homme ne m'a plus fait penser à ces rapprochements qu'une grande vieillesse établit quelquefois entre les générations d'un autre siècle et une jeune et présente génération. M. Suard aimait à faire remarquer qu'il pouvait dire : "Je tiens de Fontenelle que son oncle lui disait souvent..." et son oncle, c'était Corneille (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1958, t. 1, p. 174*).

Casimir de MONTROND (1768-1843)

Officier, il se démit à la Révolution, mais ne suivit pas sa mère (une femme de lettres assez connue) en émigration. Il se mêla au mouvement royaliste et fut enfermé à la prison de Saint-Lazare où il connut et sauva Aimée de Coigny ; il l'épousa à leur sortie de prison mais leur mariage dura peu. Il se lia avec Talleyrand, se lança dans la vie mondaine et les affaires, se chargeant de celle que Talleyrand ne pouvait faire ouvertement. Il fut un moment préfet des Deux-Nèthes, mais ses correspondances surprises avec les Anglais le firent révoquer et emprisonner à Ham d'où il s'évada (1811-1812). Il revint en 1814, sous les Cent-Jours, chargé par Napoléon d'une mission près de Talleyrand à Vienne. Il se borna, sous la Restauration, à vivre à Valençay comme commensal du prince de Bénévent. Celui-ci l'emmena à Londres pendant son ambassade de 1830 à 1834.



Montrond était un homme du monde assez déconsidéré, assez redouté, s'imposant par son aplomb, par sa réputation d'esprit, par l'appui de quelques amitiés qu'il avait su conserver. Il avait peu d'argent, et il ne pouvait s'en passer. Comme tous les joueurs il n'était pas fort difficile sur les moyens de s'en procurer. Il avait accès auprès du roi qu'il avait connu en Sicile à l'époque de son mariage. Il en obtenait quelques secours et surtout des recommandations à ses ministres. Il rôdait alors autour de celui des Affaires étrangères ou de l'Intérieur, et leur soutirait quelques billets de mille francs ; qu'ensuite il fut disposé à leur donner un avertissement, surtout dans leurs intérêts propres, qu'il se fût même volontiers mêlé d'une intrigue, cela n'est pas douteux. Le désir de se montrer entendu en politique et digne élève de l'école de Talleyrand était une de ses prétentions. Ses conversations avaient surtout pour but de rapprocher le roi et ses ministres et de leur indiquer respectivement les moyens d'être bien ensemble. Beaucoup de gens auraient fait gratuitement le même métier, et ce qu'il touchait sur les fonds secrets tenait plus de

l'aumône que du salaire (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 378-379 ; Plon, 1960*).

Joachim MURAT

Dans l'impossibilité d'inculper son cœur qui était bon, je ne trouve d'explication à sa conduite que l'insuffisance de sa capacité et la fougue de ses impressions ; dans cette alliance trop fréquente du courage héroïque et du manque de caractère ; dans cette vanité que tout révélait en lui et dont ses costumes marquaient le degré puéril ; enfin dans cette violence qui, preuve de faiblesse morale, précipite en aveugle celui à qui un jugement sain ne sert pas de frein capable de le retenir (*Thiébauld, Mémoires, t. 5, p. 324-325*).

MUZINE

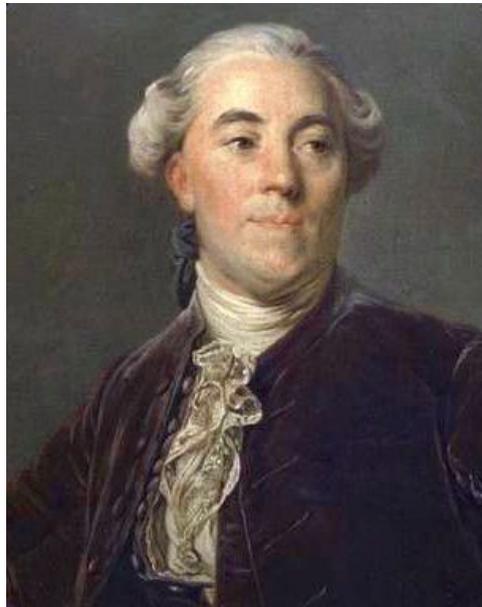
Professeur agrégé, en charge au lycée Napoléon (Henri IV) des classes élémentaires.

Ce Muzine était un assez désagréable original. C'était un grand homme marqué de la petite vérole, portant de la poudre et une grosse queue, pâle, maigre, avec une physionomie très dure, au tempérament colérique, une santé inégale. Il était violent avec les enfants, menait sévèrement sa classe, battait sans pitié ceux qui étaient bruyants et incapables, et tenait le reste dans la terreur. Il eut constamment avec nous des procédés plus doux, et, malgré de fréquents accès d'emportement et des paroles très vives, il ne s'oublia jamais jusqu'à nous menacer ; mais il nous faisait grand-peur. C'était un cuistre, n'ayant ni érudition, ni goût, ni littérature, mais sachant à fond les humanités élémentaires. C'était un excellent maître de rudiment, un véritable instrument de collège. Ce n'était pas une élite que sa classe, il la reprit aux éléments de la syntaxe, et, à force de patience et de colère heureusement mélangées, en suivant quelque procédé à lui particuliers, il apprit en peu de temps le fond du latin à ceux qui étaient capables d'apprendre quelque chose. Je fus du nombre, ainsi que mon compagnon (...). J'ai souvent dit que je n'avais rien appris d'essentiel sur le mécanisme de la langue latine depuis cette époque et cependant j'ai bien su le latin. C'est ce que j'ai su le mieux, peut-être la seule chose que j'ai bien su, avec la grammaire française ; et c'est à Muzine que je le dois (...). Si j'étais resté livré à moi-même comme la plupart de mes camarades, attrapant mon 60e de leçon générale du professeur banal, je crois bien que je n'eusse jamais pénétré dans les fondements des humanités, j'aurais su confusément, imparfaitement quelques mots et quelques règles, mais n'évitant jamais les fautes grossières, je serais resté, dans les rangs inférieurs, un écolier intelligent et incapable (...). Accoutumé à ne pas réussir, j'en aurais pris mon parti, unissant la

vanité à la défiance de moi-même. Je dois beaucoup à cet acariâtre animal de Muzine (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958, t. 1, p. 75-76*).

Jacques NECKER (1732-1804)

Après avoir fait fortune comme banquier à Paris et à la suite du succès de ses essais en matière de politique économique, il est nommé par Louis XVI directeur général du Trésor royal en 1776, puis des Finances. Il modernise alors l'organisation économique du royaume en s'opposant au libéralisme de ses prédécesseurs. Renvoyé en mai 1781, peu avant les grandes spéculations boursières sous Louis XVI, il est rappelé en août 1788 avec le titre de ministre d'État du fait du soutien indéfectible de l'opinion publique, et convoque les États généraux en obtenant le doublement du tiers état. Renvoyé par Louis XVI le 11 juillet 1789 pour avoir été absent lors de la séance royale du 23 juin 1789, il retrouve sa fonction après la prise de la Bastille pour apaiser les révolutionnaires. Confronté à l'opposition de l'Assemblée nationale, il démissionne de nouveau en septembre 1790.



M. Necker (...) trop faible pour les circonstances où il s'est trouvé, ou dans lesquels il s'est placé, méritait néanmoins à beaucoup d'égards les louanges de sa fille. Peu d'hommes ont eu des intentions aussi pures. Son orgueil même le préservait de toute personnalité étroite ou avide. Les hommages qu'il se rendait l'engageaient à en rester digne à ses propres yeux. Il se considérait lui, sa femme, et sa fille, comme d'une espèce privilégiée, et presque au-dessus de l'humanité ; mais il en résultait qu'il aimait à remplir quelques-unes des fonctions de la Providence, et qu'avec des formes un peu superbes, il faisait beaucoup de bien. Ses relations avec Mme de Staël se ressentaient de l'immense et distance qu'il mettait entre tout ce qui était émané de lui et le reste du monde. Il jouissait de son esprit, de sa grâce, de sa

vivacité, et même de sa véhémence, comme de qualités surnaturelles (*B. Constant, Mémoires de Mme Récamier ; Oeuvres, Biblioth. de la Pléiade, 2017, p. 939*).

comte Robert de NESSELRODE (1780-1862)

Diplomate et homme d'État russe, d'origine allemande, il joua un rôle important au Congrès de Vienne et devint ministre des Affaires étrangères en 1816. Il signa le traité de Paris de 1856, qui met fin à la guerre de Crimée.

Allemand d'origine, homme d'une médiocre capacité, mais depuis de longues années dans la diplomatie russe, dont il avait parcouru presque toutes les légations ; ayant ce qu'on appelle la triture des affaires, il suppléait par l'expérience acquise à ce qui lui manquait de talents plus relevés. Il avait le titre de secrétaire d'État, ou pour mieux dire, de secrétaire de l'empereur, chargé d'une partie des Affaires étrangères, mais il se voyait le plus souvent réduit à subir l'influence d'un autre personnage qui, ayant le même titre que lui, avait la véritable direction et le véritable crédit, c'était M. de Capo d'Istria (*Mémoires du chancelier Pasquier, t. 5 ; Plon, 1894, p. 29*).

Juste de NOAILLES (1777-1846)

Caché avec sa mère à Paris pendant la Révolution, il épousa en 1803 une nièce de Talleyrand et devint chambellan de l'Empereur en 1806. Rallié aussitôt aux Bourbons, il fut envoyé comme ambassadeur à Pétersbourg où il fut vite en très grande faveur près d'Alexandre. À son retour, il se présenta sans succès aux élections de 1821, mais fut élu par le grand collège de la Moselle en 1824. Rendu à la vie privée en 1827, il s'occupa surtout alors d'oeuvre d'assistance.

Philippe-Joseph d'ORLEANS, dit PHILIPPE-EGALITE (1747-1793)

L'immoralité, l'extrême légèreté, l'irréflexion et la faiblesse suffisent pour expliquer ses agitations comme son inaction (*C.M. de Talleyrand, Mémoires ; Kindle, tome 1, empl. 2713*).

Ferdinand PAER (1771-1839)

Compositeur italien, maître de chapelle du roi de Saxe, attiré à Paris par Napoléon en 1806 où il fut directeur du Théâtre italien, puis de l'Académie royale de musique et professeur de composition au Conservatoire, membre de l'Institut.

prince Henri de PRUSSE (1726-1802)

Frère cadet de Frédéric II, après s'être distingué dans la guerre de Sept Ans, il se montra grand ami des philosophes français. Il vint à Paris en 1788. Il y résida jusqu'au début de la Révolution. Mirabeau, à Berlin, avait été accueilli par lui avec sympathie.

Claude PASTORET (1755-1840)

Conseiller à la Cour des Aides, puis maître des requêtes, des mémoires savants et des études de législation l'avaient fait entrer en 1788 à l'Académie des inscriptions et il sera à l'Institut dès sa création. Procureur général du département de la Seine et ayant refusé à la fin de 1790 le portefeuille de la Justice, il est élu député à la Législative ; il se met à l'abri pendant la Convention et est élu au conseil des Cinq-cents ; frappé au coup d'État du 18 fructidor, il s'enfuit en Suisse et en Italie et rentre sous le Consulat. Il fait alors une carrière de professeur de droit au Collège de France (1804), puis de philosophie à la Faculté des lettres (1809) dont il est doyen. Napoléon le fait comte d'Empire en 1810 et sénateur. Rallié aussitôt aux Bourbons en 1814, il est fait marquis en 1817 et nommé membre de la commission de la rédaction de la Charte et pair de France de la première fournée ; membre du Conseil privé en 1826 et chancelier à la mort de Sémonville en 1829. Relevé de toutes fonctions par la Révolution de 1830, il sera nommé tuteur des enfants du duc de Berry en 1838. Ses ouvrages de jurisprudence et de législation sont nombreux ; il fut membre de l'Académie française en 1820.

Juliette RECAMIER (1777-1849)

Femme de lettres française dont le salon parisien réunit, à partir du Directoire et jusqu'à la monarchie de Juillet, les plus grandes célébrités du monde politique, littéraire et artistique.



Mme Récamier (...) ne comprend pas très bien la *poésie*, la poésie en vers, belle, neuve, chaude, pas plus qu'elle n'a jamais senti l'amour-passion : tout est chez

elle à l'état de *goût*, de délicatesse. Oh ! que mon Adèle, avec moins de ces finesses et à-propos de détails, et bien moins de culture, sent plus franchement tout cela ! Mme Récamier, c'est la perfection du monde, du charme nuancé et de la grâce ; c'est l'amitié ornée, élégante, l'attachement choisi, le ménagement (C.-A de Sainte-Beuve : *Le Cahier vert* ; Gallimard, 1973, p. 63).

Jean Pierre Antoine REY (1767-1842)

... Homme gras, ampoulé, mesquin de valeur, immense de prétentions (...). Cet homme, dont les autorités espagnoles gémissaient, dont les Français se moquaient, n'en était pas moins, par bénéfice de parenté, du nombre de ces gens qu'on ne déplace pas, quelque déplacés qu'ils soient où ils se trouvent, et auxquels on sacrifie tout ce qui n'est réclamé que par des considérations d'état, de justice ou d'armée, c'est-à-dire de guerre, de bonne administration et de politique (*Thiébauld, Mémoires, t. 4, p. 559*).

général Etienne RICARD (1771-1843)

Il a fait les campagnes de la Révolution et, colonel, est devenu aide de camp de Soult en 1804. Général en 1806. Il fait, après Wagram, la campagne d'Espagne en 1810 et est nommé général de division à la Moskova. Aux Cent-jours, il accompagna Louis XVIII à Gand et fut en retour nommé pair de France. Commandant de la région de Toulouse en 1815.

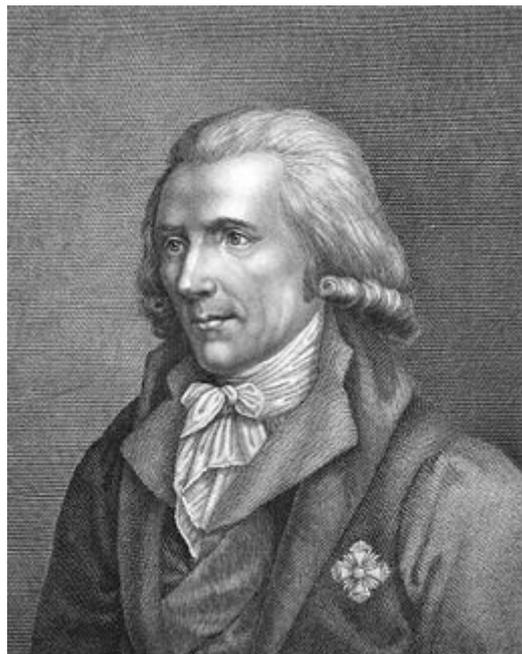


C'était un homme d'esprit qui avait la confiance du maréchal Gouvion-Saint-Cyr. Envoyé l'année précédente (1814) au Congrès de Vienne, pour donner à M. de Talleyrand des renseignements militaires, nécessaires aux projets

d'alliance que ce dernier méditait, il avait touché aux grandes affaires et les avait comprises (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie*, Plon 1958, t. 1, p. 224-225).

Benjamin de RUMFORD (1753-1814)

Officier anglais qui se distingua dans la guerre d'Amérique et fut même un moment sous-secrétaire d'État. Puis il passa au service de la Bavière où il introduisit d'importantes innovations militaires et fut ministre de la guerre ; Il se fixe en France en 1802 où il épouse 2 ans après la veuve de Lavoisier. Physicien de valeur, il s'adonna surtout à l'étude de la chaleur et eut l'originalité d'appliquer la science à l'étude et des aliments. Philanthrope, il fonda en Bavière et à Paris des "soupes" économiques populaires auxquelles on donna son nom.



Marie-Anne de RUMFORD, née PAULZE (1758-1836)

En 1771, elle épouse Antoine-Laurent de Lavoisier. En 1776, celui-ci prend la direction de la Régie des poudres et du salpêtre. Le couple s'installe dans le logement de fonction à l'Arsenal. Lavoisier installe un laboratoire sous les combles. Malgré ses fonctions à la ferme générale et à la Régie, il s'adonne à ses recherches personnelles. Marie-Anne Paulze l'assiste, note les expériences et les résultats. En 1788, la réussite du couple Lavoisier est à son apogée. Marie-Anne Paulze demande à Jacques-Louis David un grand portrait du couple, qu'elle paie la somme considérable de 7 000 livres. Ce portrait, un chef-d'œuvre de la peinture néo-classique, est conservé à New York au Metropolitan Museum of Art.

En 1793, la ferme générale est dissoute. Antoine Lavoisier renonce à la direction à la régie des poudres et salpêtres. Le couple est contraint de quitter l'Arsenal. Le 24 novembre, 19 fermiers généraux sont arrêtés. Antoine Lavoisier et son beau-père, Jacques Paulze, se

livrent quatre jours plus tard, le 28 novembre 1793, pensant justifier leur gestion de la Ferme. Leurs biens sont saisis et inventoriés. Ils sont jugés et exécutés le 8 mai 1794. La condamnation et l'exécution de son père et de son mari le même jour sont pour Marie-Anne Paulze un choc extraordinaire qui la marque à jamais. Elle proteste vivement contre leur arrestation ; puis, dans un virulent pamphlet, signé par plusieurs veuves et enfants de condamnés, elle dénonce Antoine Dupin (1758-1820), le conventionnel responsable des exécutions.

Arrêtée le 24 juin 1794, elle est incarcérée. À la suite des lettres de protestation qu'elle envoie en août au Bureau des Piques, au Comité de salut public et au Comité de sûreté générale, elle est relâchée le 17 août, après 65 jours de détention. Ses biens, les instruments et les notes scientifiques de son mari ne lui reviendront qu'en avril 1796.

Malgré les obstacles financiers, Marie-Anne Paulze organise la publication des derniers mémoires de Lavoisier. Dans la copie originale, elle écrit la préface et attaque les révolutionnaires et les contemporains de Lavoisier, qu'elle croit être responsables de sa mort.

En 1804, Marie-Anne Paulze épouse le savant américain Benjamin Thompson, comte de Rumford. Ils se séparent en 1809. Son salon reste très fréquenté. Elle meurt en 1836 et est inhumée à Paris au cimetière du Père-Lachaise (13e division).



Mme de Rumford habitait une assez jolie maison au milieu d'un immense jardin qui ressemblait à un parc et qui est devenu presque un quartier (...). Elle avait fait la sottise d'échanger l'illustre nom de Lavoisier contre le nom équivoque du comte de Rumford. Elle en avait été vite punie, mais au prix de quelque argent, elle avait reconquis son indépendance. Personne n'était moins propre à s'en passer. Elle était forte, riche, bien portante, sans enfant, sans aucun lien, et quoique amie fidèle, serviable et l'ayant prouvé avec courage et générosité à des amis proscrits, elle

avait les dehors d'une personnalité brusque et d'une insensibilité virile. Je crois que c'est d'elle qu'on aurait dû dire, avec plus de justesse que de raison, qu'elle était une femme honnête homme. Le chevalier de Panat, homme à bons mots, disait d'elle : "Elle est la définition de ce qui n'est pas la grâce." Mme de Rumford était restée fidèle aux opinions de sa jeunesse et de ses amis. Cependant elle en parlait peu et généralement elle manquait de conversation. Le malheur, c'est que sa stérilité impérieuse pesait un peu autour d'elle. Chose étrange, il y avait peu de conversation chez Mme Rumford. Des esprits puissants et divers, quelquefois des génies supérieurs, se rencontraient là, sans y montrer toutes leurs ressources, sans s'y donner carrière, et je n'hésite pas à m'en prendre à cette digne Mme de Rumford, qui se croyait trop vraie, trop forte et trop sérieuse pour essayer d'être aimable et qui avait fréquenté avec toute l'Europe pensante et savante sans y gagner une idée (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958, t. 1, p. 174-175.*

Abbé SABATIER de CABRE

M. de Limon se trouva puissamment aidé par l'abbé Sabatier de Cabre, un des parlementaires les plus remuants de cette époque. Lié avec madame de Sillery, l'accès de l'intimité de M. le duc d'Orléans avait été facile à l'abbé qui se faisait remarquer par une effronterie rare, une imagination séduisante, un genre d'éloquence abondant, bizarre et fertile en injures. Il plut à M. le duc d'Orléans, et parvint bientôt à l'entraîner. Sans estime au Parlement, il n'y était pas sans puissance. On l'y avait accusé d'avoir été l'espion du dernier ministère ; il s'en disculpait en harcelant le nouveau. C'était lui qui, le 16 juillet 1787, avait invoqué dans l'assemblée des chambres la convocation des états généraux ; et cette nouveauté hardie avait fort attiré l'attention sur lui. Quels avantages pour un homme de ce caractère, s'il parvenait à jeter M. le duc d'Orléans dans une suite d'affaires ou son incapacité augmenterait chaque jour sa dépendance ! Il comprit qu'il fallait surtout lui aplanir les difficultés, qu'il ne fallait pas espérer de vaincre sa légèreté, mais plutôt se réduire à exiger peu de lui afin de concilier toutes ses faiblesses. Aussi, le prince n'eut-il qu'à répéter le rôle arrangé par l'abbé Sabatier pour son entrée sur la scène et des affaires (*Talleyrand, Mémoires ; Kindle, vol. 1, empl. 2314*).

Robert de Saint-VINCENT (1725-1799)

Issu d'une vieille famille de magistrat, conseiller au Parlement en 1748, il se montra toujours hostile à la cour, notamment dans l'affaire du collier. Il émigra à la Révolution et mourut en 1799.

Charles-Louis de SEMONVILLE (1759-1824)

Il fut reçu conseiller au Parlement de Paris en 1778. Malgré l'opposition qu'il fit à la cour, il garda la faveur du roi, fut chargé de négocier le rapprochement de Mirabeau, et plus tard de s'entremettre auprès des Girondins. Ministre à Gênes en 1791 puis à Florence en 1793 où Danton l'envoya négocier la mise en liberté de la famille royale. Il fut arrêté avec son collègue Maret, le futur duc de Bassano, et subit 30 mois de captivité. Au 18 brumaire, il fut nommé ministre en Hollande. Sénateur en 1805, il ne joua aucun rôle politique sous l'Empire. Pair de France en 1814, grand référendaire de cette cour, il resta à l'écart durant les Cent jours, reprit ses fonctions en 1815 et les garda jusqu'en 1830. Il fit alors tous ses efforts pour sauver la monarchie. Toutefois, il conserva sa charge sous le nouveau gouvernement. Il mourut en 1839. Sémonville avait épousé Mlle de Rostaing, veuve en premières noces du comte de Montholon. Son beau-fils était le général de Montholon qui accompagna Napoléon à Sainte-Hélène. Une de ses belles filles épousa le général Joubert et, en 2e noce, le maréchal Macdonald.

Adroit, habile, perspicace, M. de Sémonville avait une grande influence sur le chancelier /M. de Serre/, caractère droit mais faible, n'aimant pas les lourdes responsabilités (...). Son principe constant, depuis 30 ans qu'il manœuvrait au milieu de tous les partis, était de ménager tout le monde (...). La prévoyante habileté de M. de Sémonville était si bien connue que je tiens du Roi lui-même que rien ne lui donna plus d'espérance dans l'avenir, après le 20 mars 1815, et ne lui fit croire plus décidément à la mauvaise situation des Bonaparte en France, que la certitude que M. de Sémonville n'avait rien fait pour se rapprocher d'eux et s'en était au contraire évidemment éloigné (*Mémoires du chancelier Pasquier, t. 5 ; Plon, 1894, p. 73-75 n.1*).

Emmanuel-Joseph SIEYES (1748-1836)

Homme politique et essayiste français, surtout connu pour ses écrits et son action pendant la Révolution française. Directeur, il est, au début du Consulat, consul provisoire. Il est ensuite président du Sénat conservateur et comte de l'Empire.



Sieyès a l'esprit vigoureux au plus haut degré ; son cœur est froid et son âme pusillanime ; son inflexibilité n'est que dans sa tête. Il peut être inhumain, parce que l'orgueil l'empêchera de reculer et que la peur le retiendra dans le crime. Ce n'est pas par philanthropie qu'il professe l'égalité, c'est par une violente haine contre le pouvoir des autres. On ne peut pas dire cependant que l'exercice du pouvoir lui convienne, car il ne serait à son aise à la tête d'aucun gouvernement, mais il voudrait en être la pensée, et la pensée unique. Exclusif, dominant, il ne s'astreint pas à une action continue et régulière ; dédaignant ce qui est connu, il veut aller au-delà. Tout obstacle le révolte, il méprise toute transaction. Ce qu'il appelle un principe est dans ses mains un sceptre d'airain qui ne se plie ni aux imperfections de la nature ni aux faiblesses de l'humanité. Ce que la sensibilité peut inspirer de vertu ou produire de faute, il l'ignore également. Son parti une fois pris, aucune affection ne peut l'arrêter. Les hommes sont à ses yeux des échecs à faire mouvoir, ils occupent son esprit, mais ils ne disent rien à son cœur. Quand il rédige une constitution, il traite le pays auquel elle est destinée comme un lieu où les hommes qui y sont établis n'ont jamais rien senti, jamais rien vu.

Le seul sentiment qui exerce une véritable influence sur Sieyès, c'est la peur. A la Convention, il craignait la mort ; depuis cette époque, c'est la crainte des vengeances de la maison de Bourbon qui le domine.

Sieyès est régulier dans ses moeurs, méthodique dans sa conduite, ténébreux dans sa manière d'être. Sa vie privée n'a rien de philosophiquement remarquable. Dans ses goûts il a quelque recherche, il est difficile à servir, à loger, à meubler. Il n'est pas cupide, mais il n'a pas le cœur assez haut placé pour mépriser la fortune ; son orgueil même n'a pas été assez fort pour l'empêcher de laisser entamer sous ce rapport sa considération politiques. Il n'a point d'habileté d'esprit ; il

ne discute pas, parce qu'il ne sait que prescrire. Il cause mal ; il n'a point le désir de convaincre, il veut subjuguier. Son humeur est atrabilaire ; il est possible qu'une disposition naturelle qui lui interdit le commerce des femmes y contribue ; et cependant il ne dédaigne pas de plaisanter avec elles ; alors il arrive à une sorte de grâce ; il peut sourire, employer un persiflage malin, mesuré et assez piquant, mais il ne dérogera jamais jusqu'à être aimable. Orgueilleux et pusillanime, il est nécessairement envieux et défiant ; aussi il n'a point d'amis, mais il a des entours soumis et fidèles.

Sieyès peut être chef d'opinion ; il ne sera jamais un chef de parti. Son esprit est plus superbe qu'actif. Il est tout d'une pièce ; si l'on ne fait pas tout ce qu'il veut, il boude dans son coin, et se console en pensant qu'on l'y regarde. Il n'a point une physionomie heureuse ; elle porte l'empreinte d'un caractère dur et méditatif. Son regard a quelque chose de supérieur, de hautain et ne prend de vivacité que quand il sourit. Son teint pâle, sa taille sans précision dans les formes, sa démarche lente et molle, tout son extérieur enfin, semble commun tant qu'il n'a pas parlé, et ce n'est pas qu'il parle bien. Il ne dit que des mots, mais chaque mot exprime une pensée et indique de la réflexion. Dans une conversation sérieuse, il n'est jamais entraînant, mais il impose (*C.M. de Talleyrand, Mémoires ; Kindle, tome 1, empl. 2704*).

Sieyès (...) embrassa le parti de la liberté, parce que ce parti était l'ennemi de la noblesse, et que la noblesse était ce qu'il détestait le plus. Depuis son enfance, cette haine l'avait dominé ; et comme il avait plus d'esprit que les autres révolutionnaires, sa haine s'augmentait du sentiment qu'on ne parviendrait pas à la détruire. Quand il avait bien déclamé contre elle, il finissait par dire en soupirant : "Et après tout cela, je ne serai jamais un Montmorency !" (...). Après la haine, la passion la plus vive de Sieyès, c'était la peur. Il se croyait toujours menacé, et alors il cherchait quelqu'un qu'il pût exposer à sa place (...).

Au commencement de sa carrière, il était fort désintéressé, parce qu'il ignorait le prix de l'argent, comme les lions ne sont cruels que lorsqu'ils ont goûté du sang. Dès qu'il eut découvert ce que l'argent pouvait rapporter, il changea de caractère, et il crut qu'il n'en pouvait avoir assez (...).

Une fois engagé dans la Révolution, ces deux passions, la haine et la peur, le rendirent terrible (*B. Constant, Mémoires de Mme Récamier ; Oeuvres, Biblioth. de la Pléiade, 2017, p. 931-932*).

Germaine de STAEL, née NECKER (1766-1817)

Romancière et philosophe française née le 22 avril 1766 à Paris où elle est morte le 14 juillet 1817.



Lorsque j'ai rencontré Mme de Malbée, elle était dans sa 27^e année. Une taille plutôt petite que grande, et trop forte pour être svelte, des traits irréguliers et trop prononcés, un teint peu agréable, les plus beaux yeux du monde, de très beaux bras, des mains un peu trop grandes, mais d'une éclatante blancheur, une gorge superbe, des mouvements trop rapides et des attitudes trop masculines, un son de voix très doux et qui dans l'émotion se brisait d'une manière singulièrement touchante, formait un ensemble qui frappait défavorablement au premier coup d'œil, mais qui, lorsque Mme de Malbée parlait et s'animait, devenait d'une séduction irrésistible.

Son esprit, le plus étendu qui ait jamais appartenu à aucune femme, et peut-être à aucun homme, avait, dans tout ce qui était sérieux, plus de force que de grâce, et dans tout ce qui touchait à la sensibilité une teinte de solennité et d'affectation. Mais il y avait dans sa gaieté un certain charme indéfinissable, une sorte d'enfance et de bonhomie qui captivait le cœur en établissant momentanément entre elle et ceux qui l'écoutaient une intimité complète, et qui suspendait toute réserve, toute défiance, toutes ces restrictions secrètes, barrières invisibles que la nature a mises entre tous les hommes, et que l'amitié même ne fait point disparaître tout à fait (*B. Constant, Cécile ; Oeuvres, Biblioth. de la Pléiade, 2017, p. 149-150*).

26 janvier 1803. - (...) Il y a dans Germaine de quoi faire dix ou douze hommes distingués. Elle réunit toutes les qualités les plus éminentes et de l'esprit et du cœur ; mais elle met tous ses amis sur les dents. Que ne sera-ce pas de l'homme sur qui repose sa vie ? Sa vie qu'elle veut mener à sa guise et qu'elle ne veut pas mener seule. Tous ce qui la connaît, tout ce qui approche d'elle éprouve à des degrés différents la même chose que moi. Il y a dans son père, dans ses amies, il y

a eu dans son mari tension perpétuelle à dégager leur vie de la sienne ; et depuis qu'après m'avoir captivé, elle m'a dompté par la violence de ses démonstrations de douleur, je n'ai pas passé un jour sans être en fureur et contre elle et contre moi (*B. Constant, Amélie et Germaine ; Oeuvres, Biblioth. de la Pléiade, 2017, p. 199-200*).

5 février 1803. - Dans tout régime quelconque, l'ami de Germaine aura une apparence de désordre et d'irrégularité qui lui nuira. Il pourra, par des mouvements continuels, arriver à un avantage de poste ; mais il n'aura jamais celui de la durée et de la considération qui en résulte (*B. Constant, Cécile ; Oeuvres, Biblioth. de la Pléiade, 2017, p. 208*).

La figure de Mme de Staël a été fort discutée. Mais un superbe regard, un sourire doux, une expression habituelle de bienveillance, l'absence de toute affectation minutieuse et de toute réserve gênante, des mots flatteurs, des louanges un peu directs, mais qui semblent échapper à l'enthousiasme, une variété inépuisable de conversation, étonnent, attirent, et lui concilient presque tous ceux qui l'approchent. Je ne connais aucune femme et même aucun homme qui soit plus convaincu de son immense supériorité sur tout le monde et qui fasse moins peser cette supériorité (*B. Constant, Mémoires de Mme Récamier ; Oeuvres, Biblioth. de la Pléiade, 2017, p. 938*).

Charles-Maurice de TALLEYRAND (1754-1838)

Talleyrand occupe des postes de pouvoir politique durant la majeure partie de sa vie et sous la plupart des régimes successifs que la France connaît à l'époque : il est notamment agent général du clergé (1787) après avoir été l'adjoint de l'abbé Mannay nommé à ce poste en 1780, puis député aux États généraux sous l'Ancien Régime, président de l'Assemblée nationale et ambassadeur pendant la Révolution française, ministre des Relations extérieures sous le Directoire, le Consulat puis sous le Premier Empire, président du gouvernement provisoire, ambassadeur, ministre des Affaires étrangères et président du Conseil des ministres sous la Restauration, ambassadeur sous la Monarchie de Juillet.



Cette confiance dans son ascendant, dans la qualité qu'il s'attribuait volontiers d'homme nécessaire, a beaucoup et souvent nui à M. de Talleyrand. Elle encourageait sa négligence, son laisser-aller, son penchant à remettre au lendemain ; elle secondait son ignorance des moyens d'exécution en toute chose, et sa stérilité en expédients pratiques. Des vues générales, ordinairement justes et applicables, servies par une conversation tour à tour persuasive ou imposante, voilà la supériorité et la manière de faire de M. de Talleyrand (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958, t. 1, p. 150-151*).

Après avoir causé de grec, d'anglais et d'économie politique avec M. Bertrand qui me conseillait dans mes lectures, je descendais à ce qu'on pourrait appeler le lever du prince de Talleyrand. C'était une curieuse représentation. Vers onze heures ou onze heures trente, il paraissait dans un salon ou grand cabinet de toilette. Il était grand et très large, ayant une certaine carrure des épaules et des hanches, et toujours des vêtements amples et flottants. À cette première apparition, on ne voyait qu'un assemblage énorme de flanelle, de molleton, de futaine, de percale, une masse blanchâtre qui venait en se traînant, en se dandinant, et saluant légèrement la compagnie, s'asseyait devant sa cheminée, où trois valets de chambre l'attendaient ; l'un, grand, poudré, habillé comme son maître, en bas de soie noire, surveillait la toilette plutôt qu'il ne le faisait ; les deux autres en tablier, en habit gris de perruquier, préposés particulièrement à la coiffure. On commençait aussitôt par dépouiller ses jambes de bas de laine et de bandes de flanelle et on les plongeait dans un petit seau d'eau de Barèges. Tout le monde sait qu'il était estropié. Comme tous les infirmes, il voulait que ce fut le résultat d'un accident et non de son organisation. C'était sa nourrice qui l'avait laissé tomber, lui avait cassé les pieds et n'en n'avait rien dit. Le fait est qu'il avait deux pieds assez longs, mais faibles et contournés, et deux petites jambes atrophiées qu'on ne cachait guère, mais qu'il

convenait de ne pas regarder. On lui apportait une tasse de camomille, il en prenait encore une ou deux pendant la séance et c'était tout son déjeuner. Le reste de sa personne était couvert de caleçons, de gilets, de robes de chambre, avec toutes sortes de loques qui lui pendaient de partout, et sur sa tête une espèce de tiare en percale, serrée d'un ruban de couleur pâle, se couvrait de béguins et de serre-tête qui descendaient aux sourcils et surmontaient une figure blafarde, inanimée, aux yeux couleur de jonc, limitée inférieurement par d'épaisses cravates où se cachait un assez court menton. La coiffure était enlevée et laissait voir des cheveux fins et abondants qui devaient avoir été blonds, plus blanchis peut-être par la poudre que par l'âge. Il y mettait quelque prétention et les conserva assez touffus jusqu'à la fin de sa vie. Ils tombaient assez bas tout autour de sa tête avec une petite queue imperceptible. Ils étaient disposés à peu près comme la coiffure alors usitée des premiers rôles au Théâtre-Français. Les deux valets de chambre se mettaient alors en devoir de le peigner, de le friser, de le pommader, de le poudrer, et pendant ce temps on lui présentait une cuvette d'argent où il plongeait des frottoirs pour se débarbouiller le visage. Parmi tous ces soins de toilette, assez curieux pour qu'on ne fût pas trop dégoûté d'y assister, un des plus remarquables était la consommation d'un ou deux grands verres d'eau tiède qu'il aspirait par le nez et rejetait, plus ou moins, comme l'éléphant, par sa trompe. Quand sa coiffure était achevée, on avait eu ordinairement le temps de lui essuyer les pieds, de lui passer des bas de laine, des bas de soie blanche, une culotte de soie noire, et de lui mettre de long souliers à boucle. Alors il se levait assez péniblement, laissait tomber ses deux ou trois robes de chambre, et aussitôt on lui passait dextrement une chemise, mais par-dessus une telle quantité de vêtements de dessous que rien n'était plus décent que cette opération. Le premier valet de chambre lui roulait alors autour du col plusieurs cravates de mousseline blanche ; et à ce moment on lui mettait son chapeau, parce qu'il n'était pas d'une parfaite élégance, autrefois, que les cheveux parussent tout frais sortis des mains du coiffeur. Ordinairement sa chemise au lieu d'être rentrée dans sa culotte de soie noire tombait par-dessus et flottait comme une blouse : et il restait assez souvent dans cet accoutrement, le chapeau sur la tête, à causer avec les assistants, parmi lesquelles il y avait quelquefois des femmes. On comptait qu'il avait reçu ainsi l'Empereur de Russie. Quand il jugeait à propos de s'habiller, il passait, outre un long et large et gilet, un grand habit très ample, à forme carrée, et dont il boutonnait les trois ou quatre boutonnieres d'en haut. Il était alors ordinairement une heure après-midi, et comme il n'aimait ni à se presser, ni à changer ses habitudes, on citait bien peu d'occasions où, sous la République, l'Empire ou la Restauration, il eût regardé les circonstances comme assez graves pour rien déranger à ce cérémonial /note : Tout cela se modifia peu à peu avec l'âge et la simplification des costumes et des moeurs. Ce fut un grand changement quand il commença à porter un pantalon noir. La toilette publique fut raccourcie, puis supprimée. Dans les dix ou douze dernières années de sa vie, il marchait plus

difficilement et portait un appareil de bandage et de ressorts à ses jambes/ (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, Plon, 1958, t. 1, p. 270-271*).

Talleyrand (...) n'écoute jamais ce qu'on lui dit, et il fait des compliments très aimables sans changer l'expression de dédain qu'il a placée sur sa physionomie à tout hasard. Mais ce qui est singulier, c'est son sourire : il a une grâce tout-à-fait bizarre, il vient animer ce vieux visage tout ruiné ; et c'est comme un rayon de jeunesse et de grâce sur ses joues tombantes ; tout cela a une certaine séduction qui fait deviner le charme qu'il a exercé. Il a si fort l'habitude d'être écouté et de dire des bons mots, qu'il répète quelques fois par distraction les paroles les plus insignifiantes, attendant toujours l'exclamation (*V. de Broglie, Souvenirs ; Calmann-Lévy, 1886, t. II, p. 225*).

Je trouve Talleyrand commun dans le sérieux ; il a le coup d'oeil juste, du bon sens, de la fermeté, tout cela soutenu par ses manières, sa position et son ton sentencieux ; mais ses phrases contiennent toujours moins qu'elles ne paraissent ; il est un exemple de l'effet qu'on produit sur les autres par le poids qu'on donne soi-même à ce qu'on dit (...). La vraie originalité de Talleyrand est dans la plaisanterie ; c'est là qu'il a ce mélange d'impertinence et de douceur, de calme et de gaieté, enfin ce charme qui était si puissant (*Albertine de Broglie, citée in : Victor de Broglie, Souvenirs ; Calmann-Lévy, 1886, t. II, p. 316*).

Je n'ai jamais eu (...) de goût pour M. de Talleyrand. Je rabats beaucoup de l'admiration convenue qu'on portait aux traits de sa conversation. Ses grands airs me paraissaient dignes du théâtre ; ses grâces étaient pleines d'afféterie. Je ne l'en regarde pas moins comme un des hommes supérieurs de son temps, le seul peut-être des Français mes contemporains, à qui doive rester le titre d'homme d'Etat. Son immoralité célèbre ne dépassait pas beaucoup la pratique de la philosophie d'Helvétius, renforcée des traditions de l'Ancien Régime. Elle n'excluait pas en lui quelques-unes des grandes qualités du caractère, une certaine moralité dans l'esprit, le goût des grandes choses, le sentiment du bien public, le désir de se faire un nom. Tout cela est rare, même chez beaucoup des plus honnêtes que lui. Ce sont les vices et les habitudes de sa vie privée qui ont corrompu sa vie politique, dont la direction générale a été louable. Ce qui nuira à sa mémoire historique, c'est qu'il n'a rien fondé. Rien ne subsiste qui vienne de lui (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958-1967, t. 3, p. 235-236*).

M. de Talleyrand est essentiellement paresseux ; mais il avait je ne sais quel talent de grand seigneur pour faire travailler les autres.

Je l'ai vu à son retour d'Amérique, quand il n'avait aucune fortune, qu'il était mal vu de l'autorité, et qu'il boitait dans les rues, en allant faire sa cour d'un salon à l'autre. Il avait, malgré cela, tous les matins, quarante personnes dans son

antichambre, et son lever ressemblait à celui d'un prince (*B. Constant, Mémoires de Mme Récamier ; Oeuvres, Biblioth. de la Pléiade, 2017, p. 933*).

Alexandre Maximilien du TERTRE (1774-1831)

Page du comte de Provence, Maréchal de camp en 1825. Il épouse Charlotte de Hardenberg le 3 juin 1798 et en divorce en mai 1808.

...Un Français que la légèreté de son caractère et la frivolité de ses goûts n'empêchaient pas d'être ennuyeux (*B. Constant, Cécile ; Oeuvres, Biblioth. de la Pléiade, 2017, p. 156*)

Pierre THOUVENOT (1757-1817)

...Le général Thouvenot, gouverneur de la Biscaye, que son mérite ne distinguait pas moins que ses honorables qualités, l'un des trois seuls hommes qui, en Espagne, furent signalés aux chefs des guérillas comme devait être traités par eux avec les plus grands égards s'ils tombaient en leur pouvoir (*P. Thiébault, Mémoires, t. 4, p. 573*).

Hervé de TOCQUEVILLE (1772-1856)

Père d'Alexis de Tocqueville, il fut emprisonné sous la Révolution et relâché le 9 Thermidor. Il fut préfet sous la Restauration et fut créé pair de France en 1827.

Charles-Michel de TOUROLLE (1765-1854)

Fils d'un premier secrétaire du roi et garde du rôle des offices, il avait été pourvu d'une charge de conseiller à la fin de 1783 ; il l'a gardée jusqu'à la suppression des parlements.

Ancien conseiller au Parlement, bonhomme modéré par nature, mais dévoué à toutes les opinions du côté droit (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958-1967, t. 1, p. 287*).

VANDAMME

Dès les premières campagnes de la Révolution, le général Vandamme s'était fait remarquer par une bravoure brillante, une activité infatigable, des connaissances militaires, de l'esprit et beaucoup d'ambition. A ces qualités se joignait malheureusement un caractère violent et insubordonné. On lui reprocha même des actes bien rigoureux dans les premières guerres de la Révolution. Je crois pourtant

qu'il était plus colère que méchant ; je lui ai même connu des qualités attachantes : il était bon mari, bon père, ami fidèle. Son avancement n'avait répondu ni à ses talents ni à ses services. Son caractère indomptable lui nuisait auprès de l'Empereur. Vraiment, disait-il, je ne pourrais pas avoir deux Vandamme ; ils se battraient jusqu'à ce que l'un eût tué l'autre. Vandamme n'attribuait qu'à l'injustice et aux intrigues les avantages accordés à ses camarades, ce dont il se montrait fort irrité (*Montesquiou-Fézensac, Souvenirs militaires*).

VICTOR

... Ganache soumis à tous les vœux de la Camarilla... (*P. Thiébault, Mémoires, t. 5, p. 316*).

Etienne-Augustin de WAILLY (1770-1821)

Fils du grammairien Noël-François de Wailly (1724-1801), proviseur du lycée Napoléon, devenu le collège Henri-IV, il a traduit en vers trois livres des Odes d'Horace (Paris, 1817-1818, 3 part. in-18). Il a collaboré au *Mercure de France* (1802-1810). Il est également l'auteur d'un Dictionnaire des rimes

M. de Wailly était un ancien Barbiste, je crois, fils du grammairien, en rapport de camaraderie avec les fondateurs du *Journal des Débats*, ayant un peu leurs opinions avec plus d'indifférence et moins de répugnance pour l'ordre nouveau, grâce à son alliance avec la famille Fourcroy (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1958, t. 1, p. 71*).